

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2485 - MARDI 15 DÉCEMBRE 2015

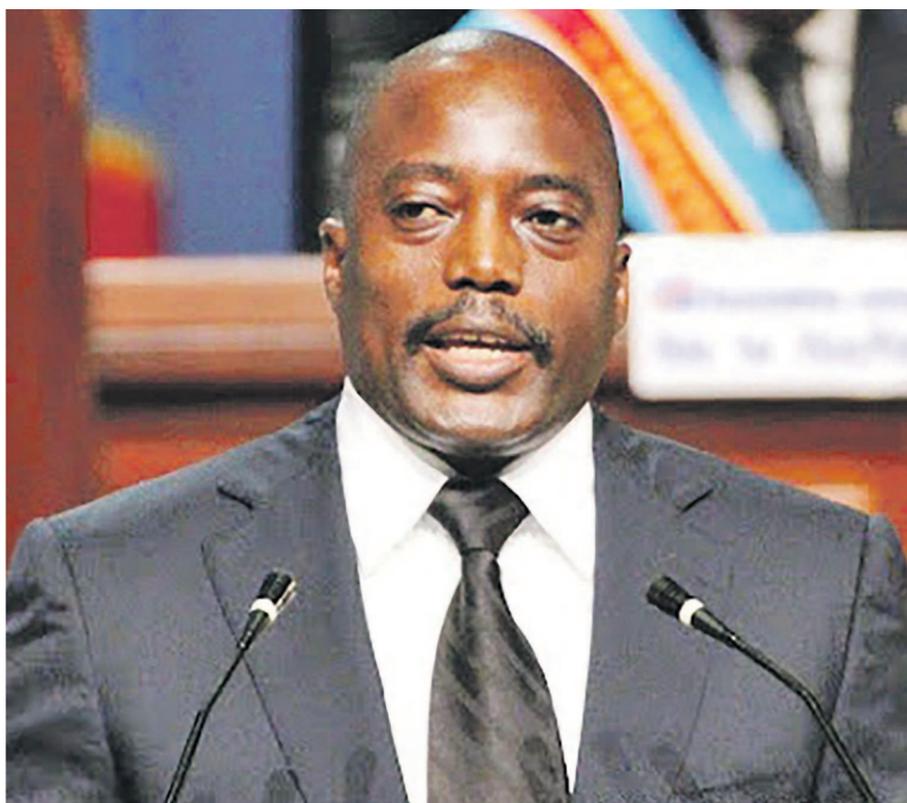
Discours sur l'état de la Nation

Joseph Kabila met en garde les fauteurs des troubles

C'est un Joseph Kabila visiblement sûr de lui qui s'est présenté lundi devant les députés et sénateurs réunis en congrès. Dans son discours sur l'état de la Nation, il a martelé entre autres sur la nécessité pour les Congolais de tirer avantage de la tradition séculaire du dialogue. Et le président de la République de confirmer le démarrage à brève échéance - sans donner de date précise - de ces assises qui dépendent de la mise en place en cours du comité préparatoire et celle prochaine de la facilitation internationale.

« Ce n'est pas par la violence que nous réglerons nos divergences », a-t-il indiqué tout en affirmant qu'il ne permettra pas que les acquis de la République obtenus par le sacrifice soient compromis, sous quelque prétexte que ce soit. Convaincu par les perspectives encourageantes du pays, il a demandé aux uns et aux autres de contribuer à amplifier la tendance au cours des années à venir.

Page 12



Les déplacés dans un camp dans l'est de la RDC

Assistance

Une hausse des besoins humanitaires en RDC pour 2016

Dans son document sur l'aperçu des besoins humanitaires pour 2016 en RDC rendu public le 14 décembre, le Bureau des Nations unies pour la coordination de l'aide humanitaire a rappelé que le pays traverse une crise complexe et prolongée aux proportions massives. Pour cette institution humanitaire, le nombre de personnes en besoin d'assistance humanitaire devrait passer, l'année prochaine, de 7 millions à 7,5 millions.

L'est de la RDC demeure la partie du pays la plus frappée par la crise avec plus de 1,6 million de déplacés internes, fuyant principalement la violence et les conflits armés. Dans son analyse de la situation, le bureau onusien a prévenu qu'à l'instar des précédentes périodes d'élections générales, la population s'apprête à traverser une année particulièrement agitée.

Page 13

INTERVIEW

Fatoumata Fathy Sidibé : «Les femmes ne sont pas dans la victimisation mais dans la revendication de leurs droits»

Députée au Parlement bruxellois, Fatoumata Fathy Sidibé se définit comme une femme plurielle. Artiste peintre et auteure, elle milite pour la promotion des droits humains. En perspective de la tenue à Brazzaville de la prochaine édition du Forum des femmes francophones, elle les exhorte à avoir confiance en elles et à bannir toute tendance à l'auto-discrimination. Elles doivent, dit-elle, savoir réclamer leurs droits notamment au niveau des prestations salariales liées à leur emploi ainsi qu'aux avantages qui y sont relatifs.

Tirant le bilan de la deuxième édition du forum économique de la Francophonie, elle s'est dite étonnée qu'il n'y ait pas une place plus importante consacrée aux femmes et au moyen de pouvoir augmenter leur capacité d'agir, d'être autonome et de pouvoir participer pleinement à la dimension économique.

Page 13



Fatoumata Fathy Sidibé

MONDIAL DES CLUBS

Mazembe, de l'ambition à l'amertume

L'exploit de 2010, lorsque le TP Mazembe atteignait la finale de la Coupe du monde des clubs contre l'Inter de Milan, n'a pas été réédité. Les joueurs de Patrice Carteron ne sont pas allés au-delà de l'ambition affichée du club, vaincus dimanche à Osaka au Japon par Sanfrecce Hiroshima (le champion du Japon) en huitième de finale de cette compétition. Les Corbeaux de l'ex-Katanga sont lourdement tombés, battus par zéro but à trois.

Si en première période Mazembe a montré de bonnes intentions dans le jeu en se procurant quelques occasions de but, l'équipe a semblé accuser le coup, peut-être dû au froid qui règne à Osaka en ce début d'hiver. Mazembe jouera le mercredi contre le club mexicain de CF America pour la cinquième place.

Page 14

ÉDITORIAL

Diversification

Il ne fait aucun doute que pour le Congo, mais aussi pour tous les pays qui tiraient jusqu'à présent des hydrocarbures l'essentiel de leurs ressources publiques, le grand enjeu des dix prochaines années sera celui de la diversification de leur économie. Même si, comme c'est fort heureusement le cas pour nous, la production pétrolière de certains augmente fortement grâce à la mise en exploitation de nouveaux gisements le défi à relever en priorité va être indiscutablement celui de l'industrialisation, de la mise en valeur de la terre, de l'extension du commerce et de l'artisanat, de la multiplication des services.

De ce constat découle le fait qu'à la stratégie dite du « chemin d'avenir », qui permet à notre pays de se doter des grandes infrastructures sans lesquelles tout développement durable serait resté une illusion, doit maintenant se substituer une action plus terre à terre visant à multiplier les activités économiques qui créeront de la richesse et des emplois sur toute l'étendue du territoire national. Si l'on y réfléchit bien c'est, en effet, cette politique qui servira de fil conducteur à la Nouvelle République au cours des cinq années à venir, donc au prochain quinquennat présidentiel ; d'où l'idée selon laquelle il convient de réfléchir dès à présent aux projets sur lesquels seront assis les programmes que les candidats proposeront aux citoyens lors des prochaines échéances électorales.

Si la classe politique congolaise est lucide, sage, raisonnable c'est à la définition de ces propositions que consacreront maintenant ceux et celles qui entendent briguer les suffrages des électeurs dans les mois à venir. Et tout particulièrement les tenants de l'opposition qui dissertent à perte de vue sur la légitimité de la Nouvelle République alors que celle-ci est devenue irréversible, oubliant au passage qu'ils n'existeront lors des prochains scrutins que s'ils formulent eux-mêmes des propositions concrètes, crédibles dont la mise en œuvre permettra de concrétiser la nécessaire diversification de notre économie.

Le temps est venu, nous semble-t-il de clore un débat dépassé et de réfléchir à haute voix aux décisions concrètes qui permettront demain au peuple congolais de tirer les bénéfices individuels et collectifs de son action passée.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Gabriel Obongui sera mis en terre ce mardi à Intala, son village natal

Les corps constitués nationaux, notamment les élus locaux de Brazzaville, lui ont rendu un dernier hommage au cours d'une cérémonie solennelle organisée, le 14 décembre à la mairie centrale, en présence du président du Sénat, André Obami Itou, du ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, du député-maire de Brazzaville, Hugues Nguélonde, ainsi que des parents, amis et connaissances.

Décédé le 3 décembre à Tunis en Tunisie, à l'âge de 86 ans, l'ancien maire de Brazzaville (1991-1992) et préfet de la région des Plateaux en 1997, Gabriel Obongui, sera inhumé le mardi 15 décembre à Intala, dans le district de Gamboma, département des Plateaux. Dans son oraison funèbre, le général à la retraite Emmanuel Nguélonde-Mongo a salué les qualités de cet homme qui a traversé quatre générations de l'histoire du pays. « La disparition de Yaya Obongui Gabriel est une partie d'une riche bibliothèque vivante qui vient d'être brûlée. Il comptait parmi les derniers aînés de référence dans notre pays et s'est révélé comme l'une des grandes figures charismatiques de notre communauté », a-t-il témoigné. En effet, né en 1929 à Intala, il a participé à toutes les étapes de la vie politique nationale. Lorsque les Congolais se rendaient pour la première fois aux urnes le 21 novembre 1945, pour l'élection des députés de l'Assemblée constituante, Gabriel Obongui qui n'avait que 16 ans était aux avant-postes de combat politique. Il a également participé à la révolution congolaise des 13, 14 et 15 août 1963, qui déboucha par la création du Mouvement national de la révolution (MNR) en 1964 dont il sera par la suite membre du bureau politique. Conseiller territorial de 1957-1958

et député à l'Assemblée nationale de 1959 à 1963 dans la région des Plateaux pour le compte du Mouvement socialiste africain (MSA), Gabriel Obongui fut un ami intime de longue date de feu Simon-Pierre Kikhounga-Ngot, décédé quant à lui en avril dernier. « L'amitié de Gabriel Obongui et Simon Pierre Kikhounga-Ngot est une légende qui a valeur d'exemple national. Pourtant l'un était kimbanguiste et l'autre musulman. Cependant, leur lien d'amitié avait largement dépassé les relations de famille, les deux hommes sont demeurés

rang d'inspecteur après avoir suivi une formation approfondie au CESPTOM de Toulouse en France, avec à la clé le diplôme de hauts cadres des PTT. Ce qui lui a valu les fonctions de directeur général de l'Office national de l'importation de la viande en gros (ONIVEG), poste qu'il a occupé de 1980 à 1985. « Cet homme de la lignée des chefs traditionnels a donc pu conserver les valeurs d'honneur de son clan dans son comportement et surtout dans ses positions politiques. Tant la grandeur d'âge et les valeurs de tolérance, d'hospitalité, de soli-



Le président André Obami-Itou s'inclinant devant la mémoire de Gabriel Obongui ; crédit photo Adiac

inséparables jusqu'à la fin de leurs vies qui se sont terminées, comme par hasard au cours de cette même année, l'un en avril et l'autre en décembre 2015 », a rappelé Emmanuel Nguélonde-Mongo.

A l'avènement de la démocratie en 1991, il adhère à l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) de Pascal Lissouba où il a occupé la fonction de président de la Fédération de Brazzaville avant de la quitter en 2011. Sur le plan administratif, Gabriel Obongui a gravé des échelons dans son domaine de prédilection, les Postes et télécommunications (PTT). Détenteur d'un Certificat d'études primaires en 1946, il a été orienté dans la formation comme élève commis des PTT en 1947 à Dolisie. En 1975, il est élevé au

Parfait Wilfried Douniama

Parfait Wilfried Douniama

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzo-
ukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-
gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-ANGOLA

Réchauffement des relations diplomatiques entre les deux pays

Le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Jean-Claude Gakosso, a regagné Brazzaville hier au terme d'une mission de travail de trois jours à Luanda, en Angola.

Porteur d'un message du chef d'Etat congolais, Denis Sassou N'Gusso, à son homologue angolais, José Eduardo Dos Santos, cette mission s'inscrivait dans le cadre du raffermissement et de la redynamisation des liens d'amitié et de coopération existant entre les deux pays.

Pendant son séjour à Luanda, le ministre congolais a été reçu par son homologue angolais, Georges Chicoti, avec qui, ils ont évoqué plusieurs domaines de coopération sans oublier le litige frontalier ayant refroidi, pendant un certain temps, les relations entre les deux Etats. Pour ne plus tomber dans des travers, les deux hommes d'Etat se sont accordés sur la nécessité d'avoir un mécanisme de règlement automatique de leurs problèmes. Bien plus, ils se sont réjouis de la manière dont se fait l'exploitation des gi-

sements pétroliers se trouvant à leur frontière commune car souvent source de conflits.

Conscients des aléas que comporte le marché pétrolier, Jean-Claude Gakosso et Georges Chicoti ont souhaité voir la coopération économique entre les deux pays vers d'autres secteurs comme l'agriculture. De même, le ministre Jean Claude Gakosso a saisi cette opportunité pour plaider en faveur de la compagnie de transport aérien Ecair (Congo) afin qu'elle desserve l'Angola en alternance avec la compagnie angolaise TAAG qui dessert le Congo.

S'agissant des questions sous régionales, ces deux personnages se sont félicités de la grande implication de leurs pays respectifs dans la résolution de la crise centrafricaine et ont souhaité harmoniser leurs vues pour des ques-



La séance de travail entre les deux parties/photo DR

tions d'intérêt commun. Pour rendre agréable le séjour angolais de son homologue congolais, Georges Chicoti lui a fait visiter le barrage de Capanda dans la province de Malanje. Diplomate et homme de culture, le ministre Jean Claude Gakosso a eu l'hon-

neur de rendre hommage au père de l'indépendance d'Angola, Antonio Agostinho Neto, dont il a visité le musée.

Le 8 décembre dernier, Jean-Claude Gakosso avait échangé, à son cabinet de travail, avec les ambassadeurs d'Angola, Pedro

Fernando Mavunza, et de RDC, Christophe Muzungu. De sources diplomatiques, la RDC serait la prochaine étape de cette tournée sous-régionale du ministre congolais des Affaires étrangères et de la coopération.

La Rédaction

AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Les services des douanes renforcent la lutte contre la fraude

Les correspondants nationaux des bureaux régionaux de liaison chargés de renseignements pour la région Afrique occidentale et centrale (BRLR), se sont réunis le 14 décembre à Brazzaville, à la faveur de leur 6e session annuelle.

Cette rencontre a pour objectif : raffermir les liens entre les différentes structures de renseignements et renforcer leurs capacités dans l'utilisation du réseau pour plus d'efficacité dans la collecte, le traitement et la diffusion des mesures correctives susceptibles de lutter contre la fraude douanière et la criminalité transfrontalière.

« La tenue de ces assises est une opportunité de réfléchir à la meilleure façon d'échanger des informations dans la région et de formuler des recommandations permettant de rendre plus efficace l'action du BRLR », a déclaré le conseiller du ministre congolais de l'Economie et des Finances, Euloge Itoua, à l'ouverture des travaux.

Intervenant à cette même occasion, le responsable BRLR pour les deux Afriques, Etienne Sama II, a relevé que, « nos administrations déploient certes, d'énormes efforts dans le cadre de la lutte contre la fraude. Mais, les résultats ne sont pas toujours partagés de manière optimale avec les autres administrations. C'est pourquoi, il convient de redorer le blason du réseau des correspondants nationaux dans le dispositif mondial de prévention et de lutte contre la fraude et les grands trafics ».

Notons que l'analyse des statistiques du réseau douanier de lutte contre la fraude, laisse apparaître une faible contribution de l'Organisation mondiale des douanes pour l'Afrique occidentale et centrale dans la collecte des données et l'échange des renseignements.

Cette défaillance constitue une entrave à la mise en place des services de renseignements douaniers efficaces et crédibles, dans un contexte général de criminalité transnationale organisée.

C'est afin d'aider ses pays membres à lutter entre autres, contre la criminalité liée aux espèces protégées, au trafic de drogue, à la contrefaçon, à la circulation illégale des armes..., que l'OMD avait décidé de mettre sur pied des BRLR.

Lopelle Mboussa Gassia

AFRIQUE CENTRALE

Lancement du programme Piqac pour promouvoir les infrastructures qualité

A Brazzaville, le Programme infrastructure qualité de l'Afrique centrale (PIQAC), a été lancé le week-end, après Yaoundé au Cameroun, intervenu le 10 juin dernier. Ce programme économique vise un double objectif : soutenir les infrastructures qualité et renforcer les capacités commerciales en vue de rendre plus compétitives les entreprises africaines, surtout celles évoluant dans l'agro-industrie.

Le Piqac est un programme ambitieux d'assistance technique, conçu pour soutenir le développement écono-

Lancé sous la houlette du directeur de cabinet par intérim du ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Hubert Mbemba Milandou, le Piqac fait partie de la composante 2 du Programme d'appui au commerce et à l'intégration économique du 10e Fonds européen de développement (FED).

Il vise à rendre plus efficaces et accessibles, les services d'infrastructure offerts au secteur privé dans la région. Au plan national, ce pro-



Une vue du podium lors du lancement de PIQAC (photo adiac)

mique des pays membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), élargi à deux pays de la CEEAC (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale) : la R D Congo et le Sao-Tomé Principe.

gramme s'occupe de l'appui technique des entreprises publiques et privées en vue de les rendre plus performantes sur le marché international.

Le Piqac s'articule autour de trois composantes techniques essentielles visant

notamment le développement d'une meilleure politique régionale et la promotion des services de qualité au sein de l'espace Cemac. Ce programme ambitionne également le renforcement des institutions de l'infrastructure qualité, ainsi que l'établissement d'un mécanisme de coordination d'un certain nombre d'activités de normalisation et de promotion de la qualité.

Le Piqac sera exécuté par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), pour une durée de 32 mois. Son budget prévisionnel est de 3,8 milliards FCFA, soit 5,8 millions d'euros. Le programme fonctionne sur la base d'un modèle de gouvernance typique, qui comprend quatre niveaux, à savoir le niveau stratégique ; le niveau de coordination global/ de management et les niveaux opérationnels régional et national.

Le lancement de ce programme a eu lieu en présence du représentant de la délégation de l'Union européenne, de ceux de l'Onudi et de la Cemac, sous la supervision du responsable de cette structure au Congo, François Ngassaki.

Firmin Oyé

AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE / EXTERNE 005/2015

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un(e):

Titre du Poste : Administrateur National de Protection

Numéro du Poste: 10002980

Catégorie: NOA

Lieu d'affectation : Brazzaville, Congo

Date d'entrée en Fonction : Immédiate

Durée d'affectation : Un an (01)

Date limite : 22 décembre 2015

1. Description de tâches :

Sous la supervision directe de l'Administratrice de Protection, le ou la titulaire de ce poste sera chargé(e) des attributions suivantes:

- S'enquérir de l'évolution de la situation politique, sociale, économique et culturelle qui ont un impact sur l'environnement de protection;
- Appliquer systématiquement le droit tant national qu'international, les politiques en vigueur de l'ONU/HCR et du Comité permanent inter-organisationnel, les normes et le code de conduite;
- Aider à commenter la législation existante et les projets de droit concernant les personnes relevant du mandat du HCR;
- Conseiller et orienter les personnes relevant du mandat du HCR sur le plan juridique et sur des questions relatives à leur protection; travailler avec les autorités compétentes pour assurer la délivrance des documents personnels pertinents;
- Procéder à l'éligibilité et à la détermination du statut des personnes relevant du mandat du HCR, conformément aux normes et procédures du HCR et aux principes de protection internationale;
- Promouvoir et contribuer aux mesures d'identification, de prévention et de réduction des cas d'apatridie;
- Contribuer au plan de protection de l'enfance au niveau national dans le cadre de la stratégie de protection;
- Contribuer au plan d'éducation au niveau national dans le cadre de la stratégie de protection;
- Contribuer à l'élaboration des politiques globales régionales/ internationales de protection et des normes;
- Mettre en œuvre et faire le suivi des procédures (SOP) pour toutes les activités de protection/ et les solutions ;
- Gérer les cas individuels de protection, y compris ceux sur la SGBV et protection de l'enfance. Suivre et intervenir en cas de refoulement, d'expulsion et autres incidents de protection;
- Évaluer les besoins de promotion et trouver des solutions durables pour le plus grand nombre possible de personnes relevant du mandat du HCR par le rapatriement volontaire, l'intégration locale et le cas échéant, la réinstallation;
- Évaluer les besoins de réinstallation et appliquer des priorités pour la réinstallation des personnes et des groupes de réfugiés et autres personnes relevant du mandat du HCR;
- Contribuer à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes avec les partenaires opérationnels en application des principes d'Age, de Genre et de Diversité;
- En collaboration avec les partenaires opérationnels, contribuer et faciliter le programme de sensibilisation axé sur les résultats avec des partenaires sectoriels et/ou groupes des partenaires;
- Contribuer et faciliter la gestion efficace de l'information à travers la fourniture de données ventilées sur les populations relevant du mandat du HCR et leurs problèmes;
- Contribuer aux initiatives de renforcement des capacités pour les communautés et les individus afin de faire valoir leurs droits;
- Participer à des initiatives de renforcement des capacités des autorités, des institutions et des ONG concernées de façon à promouvoir la législation et les procédures nationales de protection;
- S'acquitter de toutes autres tâches qui lui sont confiées.

2. QUALIFICATIONS REQUISES :

- Être de nationalité Congolaise (RC);
- Avoir un casier judiciaire vierge;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire en Droit, Sciences Politiques ou domaine similaire;
- Avoir la maîtrise du français et de l'anglais.
- Avoir de bonnes connaissances de l'outil informatique ;
- Avoir une parfaite maîtrise des deux langues locales et une très bonne connaissance des habitudes locales/coutumes du pays.

3. COMPETENCES SOUHAITEES:

- Disposer d'une expérience de travail d'au moins 2 ans dans le domaine.
- L'expérience de travail aux Nations Unies/UNHCR est un atout considérable.
- Faire montre de discrétion et savoir gérer des dossiers confidentiels sensibles;
- Être disponible, flexible et capable de travailler en équipe dans un milieu multiculturel.

4. DEPOT DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Une lettre de candidature et un curriculum vitae portant une adresse électronique;
- Photocopies des diplômes et attestations;
- Copies des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle ;
- Une notice personnelle des Nations Unies (P II) à jour, signée. Document disponible sur internet : <http://www.unhcr.fr/pages/4aa621d24b.html>

5. CONDITIONS :

Les personnes intéressées par cette annonce doivent envoyer leur demande sous pli fermé aux adresses suivantes :

- Représentation de l'UNHCR en République du Congo à Brazzaville : 6, rue du 18 mars 1977- Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur, Centre-ville, B.P 1093 Brazzaville.

Ou

- Aux Bureaux de Terrain de l'UNHCR à Impfondo et Betou aux adresses suivantes :
- 336, avenue Denis SASSOUNGUÉSSO, Quartier Mougoungui-Impfondo.
- Quartier CA METRES-Betou.

Les fonctionnaires du HCR désireux de postuler voudront bien se référer aux règlements du PPAL du 15 Juin 2012 sur l'éligibilité à postuler à la catégorie des Administrateurs Nationaux.

Veillez porter la mention suivante sur l'enveloppe « **AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE 005/2015** » Seules les personnes présélectionnées seront convoquées pour entretien et aucun dossier ne sera rendu aux candidats. Ne joignez donc que des photocopies.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les demandes de candidatures seront reçues tous les jours ouvrables entre 8h00mn et 17h 30mn.



AGRICULTURE

La maladie du Bunchy Top des bananiers signalée dans le Niari

Afin de contrer cette maladie qui frappe notamment les localités d'Ilou Panga et de Pangui, dans le district de Kimongo, l'Institut national de recherche agronomique (IRA) a organisé le 11 décembre à Brazzaville, une communication scientifique, animée par le Dr Marie-Line Iskra Caruana, du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), basé à Montpellier, en France.

Le Bunchy Top des bananiers est l'une des plus sévères maladies atteignant les bananiers et plantains. Un virus, probablement membre du groupe des lutéovirus, est associé à cette maladie. Deuxième aliment de base après le manioc au Congo, la banane plantain est menacée de disparition dans certaines localités du pays. Jadis une zone de production bananière où l'on exportait cette culture vivrière à l'étranger à travers le Chemin de fer Congo Océan, Ilou-Panga et Pangui sont les premières victimes. « Lorsque vous arrivez dans ces deux localités, il y a beaucoup de bananiers dans les champs qui ne produisent plus. Lorsque cette maladie attaque les bananiers, ils ne peuvent plus produire même un seul régime, même pas un seul doigt », a annoncé le directeur scientifique de l'IRA, coordonnateur du projet sur la lutte contre le Bunchy Top des bana-

niers, le Dr Armand Claude Mvila. Première conséquence majeure : les gens ont abandonné la production des bananiers pour se retrouver vers d'autres cultures comme le manioc et la tomate. « Il s'agit d'une maladie très importante qui n'est pas encore bien identifiée dans tous les pays mais elle est déjà présente au Congo, dans cette zone. Nous ne voulons plus attendre comme nous l'avons fait pour le manioc parce que lorsque la mosaïque est apparue, nous l'avons vu sans rien faire et à un moment donné nous avons commencé à connaître des pénuries », a dit Armand Claude Mvila. Ainsi, l'IRA qui a signé cette année une convention avec le CIRAD, pour exécuter le projet de contrôle de la maladie du Bunchy Top du bananier, veut déjà se mettre devant la scène pour contrer cette poussée du virus. Déjà quelques solutions sont préconisées : se doter des bananiers plus résistants à la maladie, ce qui n'est pas chose facile dans le cadre de la production ; sensibiliser les producteurs de bananes sur des mesures visant à réduire l'impact de la maladie ; apporter des bananes saines. Cette conférence à laquelle, les étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de forestier et les chercheurs ont pris part, a été placée sous le thème : « Les virus des bananiers et leur contrôle ». Une occasion donnée à Marie-Line

Caruana pour parler des deux modes de transmission et des principaux types de virus des bananiers. Présidant la rencontre, le directeur général de l'IRA, Grégoire Bani, a rappelé que, dans le cadre de la stratégie de modernisation de la petite agriculture, le gouvernement a mis un accent particulier sur deux cultures : le manioc et la banane plantain. Selon lui, l'instruction du chef de l'Etat dans ce domaine, est d'améliorer l'accessibilité des populations à ces produits de base par la réalisation d'une production massive capable d'induire une diminution significative des coûts sur le marché. « En ce qui concerne l'IRA, la mise à la disposition des producteurs du matériel de plantation sain et adapté aux différentes zones agro-écologiques, la sensibilisation et la formation des acteurs sur les maladies et ravageurs ainsi que les meilleures façons de les combattre sont, entre autres, des préoccupations de première importance », a-t-il indiqué. Rappelons que, outre le CIRAD, l'IRA a également signé une convention avec le Centre africain de recherche sur bananier plantain, installé à Njombé au Cameroun, pour la mise en œuvre du projet : « Conservation et utilisation durables de la biodiversité des bananiers (Musa) pour la sécurité alimentaire en Afrique occidentale et centrale.

Parfait Wilfried Douniama

INFRASTRUCTURES

L'Université catholique du Congo bientôt en chantier

La première pierre de la construction de cette infrastructure scolaire a été posée, le 11 décembre à Liambou dans le département du Kouilou, par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Sur une superficie de 10 hectares, cette université connaîtra la réalisation du projet de construction de la Faculté des sciences financé par Total, en association avec Chevron et SNPC. La construction de la Faculté des sciences au sein de l'Université catholique du Congo constitue l'un des engagements relatifs aux projets sociaux du groupe contracteur dans le cadre du projet Moho Nord. La formation s'étend sur un cycle de trois ans, et sera constituée de cinq départements : la biologie, la chimie, la physique, la géologie, l'informatique, et les mathématiques. La faculté organisera aussi des classes préparatoires obligatoires sanctionnées par un examen avant toute intégration dans le cursus universitaire. En termes d'infrastructures, la faculté disposera de deux salles de classe de 60 places par département, de huit laboratoires dédiés à chaque discipline et une grande salle de 100 places communes aux départements. En outre, elle disposera d'une bibliothèque thématique. Les installations communes comprennent le bâtiment académique et administratif abritant le rectorat, une bibliothèque centrale, un auditorium de 1000 places, une cuisine et un restaurant universitaire. L'espace résidentiel comporte 100 chambres (étudiants) et 10 appartements (professeurs). Il est envisagé de développer des espaces extérieurs ainsi qu'une zone technique dédiée. La conception de la Faculté des sciences est élaborée dans le respect de l'environnement en mettant notamment l'accent sur la gestion de l'énergie. L'utilisation des technologies les plus récentes en matière de panneaux photovoltaïques permettra de fournir une grande partie de l'énergie nécessaire au fonctionnement du site universitaire. L'université catholique a pour objectif de créer à terme un ensemble de facultés en économie, gestion, droit. À compter du 1er janvier 2016, la durée du projet est estimée à 30 mois, permettant ainsi de prévoir l'ouverture de la Faculté des sciences à la rentrée universitaire de septembre 2018. Un projet de protocole d'accord est en circulation parmi les signataires : la République du Congo, l'université, la SNPC, Chevron et Total. Il comprend notamment un descriptif du projet, le mode opératoire et les dispositions d'un comité de pilotage.

Josiane Mambou Loukoula

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats Yvon Eric IBOUNGA domicilié Immeuble SOPRIM. Patte d'Oie, face à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature « ENAM ». Appartement J.335 S, 4e) 10 étage.

Moungali III. Brazzaville Tel: 06 665.95.59/05.556.26.93/ 05.581.13.75. BP: 13525. E-mail:

eabiboianga@yahoo.fr, République du Congo: VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR L'adjudication aura lieu le 19 décembre 2015 à 9 heures.

On fait savoir à tous ceux à qui il plaira:

En vertu du dépôt de la convention de crédit assortie d'une affectation hypothécaire rédigée sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire du 05 décembre 2012, par Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville; Et par suite d'un commandement du Ministère de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un office sis 13, rue Dispensaire en face de l'Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Brazzaville Tel (242) 05. 529. 47. 82/ 05.529.47.83 706.668.70.49 706.668.70.28; B.P. 14.642, enregistré le 10 avril 2015, valant saisie immobilière à partir de sa publication effectuée à la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Brazzaville, le 06 juin 2015 sous le numéro de dépôt 15/5400; Et à la requête, poursuites et diligences de la BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT, dite « BCH », société anonyme au capital social de 20.000.000.000 F- CFA, immatriculée au RCCM sous le numéro 07-B-744 dont le siège social est sis à Brazzaville, avenue Amilcar Cabrai, centre-ville, Brazzaville, République du Congo. Ayant pour conseil le Cabinet d'Avocats Yvon Eric IBOUNGA, Tel: 06.665.95.59/05.556.26.93/05.581.13.75, E-mail: cabibouanga@yahoo.fr, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo; 11 sera le 19 décembre 2015 à 9 heures procédé à

la barre du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville sis Palais de Justice, Centre-ville à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble appartenant à Monsieur ZEKAKANY Patrice Bienvenu de nationalité congolaise, commerçant, domicilié à Brazzaville, 47 bis rue Zandé, Moungali, exerçant sous la dénomination commerciale de « Complexe Privilège Hôtel », ayant pour conseil, Maître Andrée Brigitte NZINGOULA, Avocat à la Cour dont le Cabinet est sis 6, avenue du Général De Gaulle (à côté du Marché Plateau-ville), dont la désignation suit:

Il s'agit d'un Immeuble urbain bâti abritant un complexe hôtelier dénommé « PRIVILEGE HOTEL », sis au quartier Mantsimou, cadastré. Section AE. Bloc 7, Parcelles 2, 3, 4 et 5, d'une superficie 2492,50 mCôbjet du titre n° 26.533.

Cet immeuble est limité : -au nord par la rue ZEKAKANY ; -au sud par l'avenue Boulounguidi Kangou Justin : -à l'est par une servitude de passage à l'Ouest par la parcelle n°1 de Monsieur Boulounguidi Kangou Justin

Cet immeuble comprend : I-un bâtiment R-H construit en matériaux durables comprenant :

Une salle de réception : Un local réserve : Un room service : 14 chambres.

II-Un bâtiment annexe construit en matériaux durables comprenant : Une salle de réception : Un local réserve ; Une cuisine ; - 4 chambres.

III-Un autre bâtiment annexe construit en matériaux durables abritant la cuisine.

Mise à prix : Cinq Cent Millions (500.000.000) de Francs CFA ;

Outres charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-dessus.

Fait et rédigé à Brazzaville, le 02 décembre 2015

Par l'Avocat poursuivant soussigné Maître Yvon Eric IBOUNGA

COMMUNIQUE DE PRESSE

Maître Nazaire MBON, Huissier de Justice à la résidence de Brazzaville agissant pour le compte de la Direction Générale du Port Autonome de Brazzaville et Ports Secondaires, informe à tous les armateurs privés ayant abandonné les pousseurs, barges, baleinières et épaves dans l'enceinte du Port Autonome de Brazzaville et Ports Secondaires, au Port de Yoro ainsi que dans les autres Ports Secondaires (Ouessou, Impfondo) de bien vouloir les retirer dans un délai de 08 jours et ce à compter de la date du présent communiqué. Il s'agit:

MARIE MOYEMBI	POUSSEUR	VTL
BON VOYAGE	POUSSEUR	LA GASTELEIN
MAAA BOKIS	POUSSEUR	MA A BOKIS
BAKE BAYE	BARGE	MALTO
INGOBA II	POUSSEUR	COGEDIST
LAMBA TCHICAPIKA	POUSSEUR	KOUMOUS
ANTOINE NZOMBO	POUSSEUR	RALAMI
OCCINI	POUSSEUR	CMN GROUPE
INCONNU	BARGE	INCONNU
NOE	POUSSEUR	INCONNU
INCONNU	POUSSEUR	INCONNU
MIRANDA	POUSSEUR	INCONNU
AUGOUARD II	POUSSEUR	NGOBU
PACIFIC	POUSSEUR	ROVIET INTERN
	BARGE	
CEMAC	POUSSEUR	
OSSA II	BARGE	KOUMOUS
	BARGE	INCONNU
	BARGE	INCONNU
	BARGE	INCONNU
	BALEINIÈRES	BERTRAND
	BARGE	DUCLER
	BARGE	DUCLER

Passé ce délai, la Direction Générale du Port procédera à l'enlèvement immédiat et sans condition ainsi qu'à la destruction desdites unités et épaves et ce après avoir obtenu du tribunal une décision de justice. Cette opération se fera avec le concours et l'assistance de la Force Publique.

Fait à Brazzaville, le 14 Décembre 2015

Pour le Port Autonome de Brazzaville et Ports Secondaires

Maître Nazaire MBON

SANTÉ PUBLIQUE

La société Airtel lance des consultations gratuites dans les établissements scolaires

La société de téléphonie mobile Airtel a lancé le 11 décembre, des consultations gratuites dénommées « la santé à l'école » à l'établissement scolaire primaire de Mafouta à Madibou dans le huitième arrondissement de Brazzaville.

Ces consultations se dérouleront dans neuf écoles primaires à raison d'un établissement par arrondissement. Le programme est organisé en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance.

Il a pour objectif de faire une évaluation en vue d'un suivi médical des élèves malades dans ces établissements scolaires.

Les examens retenus sont notamment le déparasitage systématique, le tour de taille, la vue, l'ouïe, la glycémie, la goutte épaisse, la tension artérielle, le rythme cardiaque et bien d'autres.

Le manager employeur Welbeing, Patrice Batz Kruse Hoyer, a expliqué que la société Airtel a un programme de santé pour la population. Cette fois-ci, la priorité a été donnée à cette couche sensible dans les établissements. « Chaque année les enfants



Un échantillon des élèves en consultation (crédit-)

vont à l'école sans pourtant qu'on se rende compte si ces derniers ont une bonne vue et audition. La société a trouvé nécessaire de lancer ce programme en leur faveur afin de faire une évaluation des enfants malades qui bénéficieront d'un suivi médical », a-t-il assuré.

Après avoir été examiné, un élève n'a pas caché sa satisfaction : « je suis très ravi d'avoir fait cet exercice de lecture des lettres et chiffres pour contrôler ma vue. Ma taille a été

mesurée et je m'apprête à aller vers un autre site pour le reste des examens ».

Une autre a rétorqué : « ce qui me fait peur pour ces examens c'est le déparasitage parce qu'à la maison je déteste les comprimés mais la maîtresse nous a assuré que ce vermifuge n'est pas amer ».

Notons que les responsables de cet établissement scolaire primaire de Mafouta ont émis le souhait de voir cette action s'étendre jusqu'au personnel enseignant.

Lydie Gisèle Oko

DROITS DE L'HOMME

Céphas Ewangui encourage l'abolition de la peine de mort prévue dans la nouvelle Constitution

Le Coordonnateur national de la Fédération congolaise des droits de l'Homme (Fecodho), Céphas Ewangui, s'est félicité, le 10 décembre à Brazzaville, de l'abolition de la peine de mort dans la nouvelle loi fondamentale promulguée le 06 novembre dernier.



Les membres de la Conadho

L'adresse a été faite à l'occasion de la célébration de la 67^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme. Outre l'abolition de la peine de mort, le Congo a aussi institutionnalisé la commission nationale des droits de l'Homme.

Le Coordonnateur de la Fecodho a également rappelé pour la circonstance la volonté des autorités congolaises à respecter le droit à la vie, à la santé, à l'éducation, au travail, à la liberté et au bien-être social. « La construction des amphithéâtres et cités universitaires, des hôpitaux généraux dans tous les départements cou-

plés à la formation des médecins en cours à Cuba sont autant d'illustrations à saluer », a indiqué Céphas Ewangui.

La volonté des autorités congolaises à respecter les droits de l'Homme se traduit aussi par l'adhésion et la ratification de plusieurs traités et conventions liés aux droits humains. Toutefois, le Congo enre-

50% de personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté, la marginalisation des femmes dans les cercles de prises de décision et l'impunité déconcertante de la torture dans les commissariats de police, alors qu'elle est pourtant « interdite par la Constitution ».

Cette organisation regrette aussi l'ampleur de la corruption généralisée soulignant que : « les acteurs jouissent d'une totale impunité en dépit des conséquences graves qu'elle engendre ». La Fecodho a invité l'Etat congolais à plus d'effort, plus d'engagement afin de se mettre pleinement à la hauteur des engagements internationaux souscrits en matière des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, afin dit-elle, de vivre une société de paix, de liberté et de justice sociale.

Rappelons que Roosevelt Anna Eleanor et René Cassin sont les rares hommes qui ont œuvré pour la commission de rédaction de la déclaration universelle des droits de l'Homme. Les droits de l'Homme autrefois qualifiés des droits naturels et de droits aînés par Emmanuel Kant se définissent actuellement comme étant des prérogatives inhérentes à la personne humaine sans distinction de sexe, d'âge, de race, de religion, de philosophie et de courant politique.

Fortuné Ibara

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Le troisième passage débute le 17 décembre

Le programme élargi de vaccination, en collaboration avec le ministère de la Santé et de la population ainsi que le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) organise du 17 au 20 décembre, le troisième passage de vaccination contre la poliomyélite supplémentée à la vitamine A sur toute l'étendue du territoire national.

Le vaccin contre la poliomyélite concerne les enfants âgés de 0 à 5 ans, tandis que la vitamine A sera donnée à ceux qui ont entre six mois et 5 ans. Rappelons que la vitamine A est une solution liquide qui s'administre par la bouche.

En effet selon les organisateurs, les enfants constituent la cible première de la polio parce qu'ils sont vulnérables. Pour les prévenir contre cette maladie, les parents sont appelés à les faire vacciner dès la naissance et ensuite trois fois à un mois d'intervalle dans un centre de santé et pendant les campagnes de vaccination.

Ces deux gouttes seront administrées aussi bien aux enfants qui sont correctement suivis et vaccinés au centre de santé que ceux qui ne le sont pas, précisent les organisateurs. « Le virus de la polio est encore présent dans le monde. C'est à ce titre que les campagnes de vaccination se multiplient afin de l'éradiquer totalement. Plus un enfant est vacciné, mieux il est protégé contre la polio. Le vaccin n'a pas de risque pour l'enfant. Il est sûr et efficace », ont-ils déclaré.

Les équipes de vaccination passeront de maison en maison, dans les marchés, les établissements scolaires et autres lieux publics pour administrer systématiquement le vaccin à tous les enfants concernés.

La poliomyélite est une maladie contagieuse grave. Elle est causée par un virus qui attaque surtout les membres, les affaiblit et les paralyse pour tout le reste de la vie. Elle peut entraîner la mort de la personne affectée.

Elle se manifeste par des courbatures (douleurs dans les muscles) et des vomissements. Le membre devient flasque donc ne peut plus bouger. La personne atteinte de la poliomyélite peut rester handicapée à vie. Elle devient une charge pour la famille, la communauté et le pays tout entier et peut contaminer 200 autres personnes.

Quelques gestes efficaces pour éviter la poliomyélite

Les mesures d'hygiène à observer sont notamment : se laver les mains à l'eau propre et au savon, laver les fruits et légumes à l'eau propre et bien cuire les aliments, consommer de l'eau potable (faire bouillir l'eau ou y mettre quelques gouttes de javel. Soit 1 cuillère à soupe pour 25 litres d'eau), assainir le milieu en enterrant les ordures et en évitant de faire les selles à l'air libre.

En ce qui concerne la vitamine A, les organisateurs ont souligné qu'elle joue un rôle capital dans la vie de l'enfant : protection de la vue, défense contre les maladies telles que la rougeole, les infections respiratoires et bien d'autres dans l'organisme de l'enfant ainsi que la lutte contre la mortalité infantile.

Ces vitamines peuvent s'obtenir dans les aliments comme l'huile de palme, la papaye, la carotte etc.

Notons que le Programme élargi de vaccination et ses partenaires tiennent à impliquer tous les acteurs de la société civile, les responsables des confessions religieuses, des associations, les parents des enfants et les équipes des crieurs dans les quartiers.

L.G.O.



LEBENBAY

* Vivre, Travailler ou Etudier en Australie, Nouvelle Zelande, Namibie

* Visa Dubai

Téléphone :

05 588 69 76

06 505 28 25

EN BREF

COP21 - Les manifestations suivantes ont eu lieu au Pavillon africain

Le changement climatique en Afrique : financement des voies durables de développement - Cette session a abordé le financement des voies durables pour le développement en Afrique, avec la modération de Fatima Denton, directrice, division des initiatives spéciales, de la Commission de l'Union africaine (UA), soulignant que l'Afrique veut une croissance plus inclusive. Pour Nicholas Stern, co-président, Commission mondiale sur l'économie et le climat, une croissance saine est mauvaise et pour l'environnement et pour le développement. Il a souligné l'importance de la nouvelle Banque de développement, récemment établie, qui va permettre des prêts à faible coût de la Chine à l'Afrique, d'une manière plus transparente et avec des taux d'intérêt plus bas...

Le déploiement du financement de l'atténuation: Enseignements tirés du Fonds des technologies propres (FTP)

- Zaheer Fakir, directeur principal et conseiller en politiques, ministère des Affaires environnementales et du tourisme, Afrique du Sud, a parlé des points forts du FTP, de son caractère programmatique, de ses liens avec les banques multilatérales de développement (BMD) et de sa capacité à entraîner les multiples parties prenantes qui ne sont pas impliquées dans les investissements climatiques. Il a indiqué que le FTP a permis à l'Afrique du Sud de transformer son secteur de l'énergie en utilisant principalement des financements privés, mobilisés au niveau national...

Alliance africaine pour une agriculture intelligente face au climat

: L'Agriculture et le changement climatique - Cette session a porté sur le lien entre le changement climatique et l'agriculture en Afrique et sur la nécessité d'intensifier la Vision 25x25 du Nepad, un plan consistant à impliquer 25 millions de ménages agricoles africains dans l'agriculture intelligente face au climat d'ici 2025. Martin Bwalya, directeur du programme de développement, Nepad, a introduit le thème et a souligné l'importance de la Déclaration de Malabo de 2014 sur l'accélération de la croissance et sa transformation pour une prospérité partagée et des moyens de subsistance améliorés, adoptée au cours de l'année africaine de l'agriculture et la sécurité alimentaire...

Pour une Ethiopie faible en carbone : Vision et action - Cette session était axée sur le cheminement de l'Ethiopie pour devenir un pays à faible émission de carbone et a présenté sa planification au niveau national. La session était modérée par David Potter, conseiller chargé des changements climatiques et conseiller technique auprès du Fonds pour une économie verte résiliente au changement climatique (CRGE), DFID, Royaume-Uni.

Noël Ndong

BURKINA FASO

Trois militaires inculpés pour leur rôle présumé dans l'affaire Norbert Zongo

La justice burkinabé a inculpé trois soldats de l'ex-Régiment de sécurité présidentielle (RSP) - dissout après le coup d'Etat manqué de septembre -, dans l'affaire Norbert Zongo, un journaliste assassiné avec trois de ses compagnons, le 13 décembre 1998.

Norbert Zongo enquêtait sur la mort suspecte du chauffeur de François Compaoré, le frère cadet du président déchu Blaise Compaoré. Cette inculpation est saluée par la quasi-totalité du peuple burkinabé qui ne croyait plus en la justice de leur pays, puisqu'en 2006, les autorités judiciaires avaient prononcé un non-lieu sur cette affaire.

Selon des sources proches du dossier, les soldats inculpés sont: le caporal Wampasba Nacoulma, le sergent Banagoulo Yaro et le soldat Christophe Kombasséré. Ces derniers sont aussi inculpés dans l'affaire Thomas Sankara, le président du Burkina Faso assassiné, le 15 octobre 1987, lors du coup d'Etat de Blaise Compaoré.

« Trois militaires de l'ex-RSP font l'objet de mandat de dépôt. Les auditions se poursuivent et, à ce jour, il y a eu une dizaine d'auditions, des saisies ont été opérées. Il y a une relance de la procédure », a confié Me Bénwendé Sankara, l'un des avocats de la famille Zongo. « Ces trois hommes étaient déjà impliqués dans l'assassinat de

David Ouédraogo, le chauffeur de François Compaoré, frère cadet de Blaise Compaoré, a poursuivi l'avocat. Ils sont également impliqués dans l'assassinat du président Thomas Sankara. Ce sont des éléments du Régiment de sécurité présidentielle. Il ressort également du point fait par les juges d'instruction que plus d'une dizaine d'auditions ont été faites et on a retrouvé l'épave du véhicule qui a été utilisé. Je ne saurais vous dire exactement où, mais nous avons vu les photos de l'épave (...) donc c'est un élément, c'est une pièce maîtresse du dossier. Mais ce qui est important, c'est surtout les inculpations puisque ça permet de continuer les interrogatoires. »

La justice ne s'est pas seulement arrêtée à inculper les trois militaires, mais elle a dit avoir retrouvé et mis en lieu sûr le véhicule des assassins de Norbert Zongo et de ses trois compagnons d'infortune. Quant à l'Etat burkinabé, il a versé la somme de 233 millions aux ayants droits, au titre de l'indemnisation dans le cadre de cette même affaire. Le règlement de cette indemnisation a été fait en exécution de la décision de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, rendue en juin dernier. Abordé par la presse, le frère cadet de Norbert Zongo a dit que ce n'est pas cela qui intéresse les ayants droits. « Ce n'est pas l'argent qui nous

intéresse. Si c'était le cas, nous en aurions eu avec Blaise Compaoré. Ce que nous voulons, c'est la vérité et la justice », a-t-il déclaré, ajoutant que « tous les ingrédients sont réunis pour qu'il y ait justice ».

La procédure de l'affaire Norbert Zongo, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, a été relancée en mars dernier par le gouvernement de transition. « Il s'agit d'une piste très sérieuse pour la manifestation de la vérité », a estimé Me Sankara, espérant qu'au-delà des exécutants les « commanditaires et les complices » seront appréhendés.

Pour rappel, notons que Norbert Zongo était le directeur de publication du journal d'investigation « L'Indépendant ». Son corps avait été retrouvé calciné avec celui de trois autres compagnons sur la route de Sapouy, à une centaine de kms de Ouagadougou. A l'époque, il enquêtait sur la mort, dans les locaux de la présidence, de David Ouédraogo, alors un des chauffeurs de François Compaoré, frère cadet du président déchu.

Afin d'honorer la mémoire de Norbert Zongo, le gouvernement burkinabé a décidé, à la faveur de la commémoration du 17^e anniversaire de son assassinat, de baptiser de son nom la route Ouagadougou-Saponé, axe sur lequel l'illustre journaliste a été tué avec trois de ses compagnons.

Nestor N'Gampoula



BP 71 Pointe-Noire
Téléphone 94.00.52 (242)
Fax 94.20.42 (242)
République du Congo
E-mail : linfo@papn-cg.org
Web : www.papn-cg.org

Le Port Autonome de Pointe Noire (PAPN) s'inscrit dans une dynamique de développement depuis plusieurs années avec notamment la réalisation du programme d'investissements prioritaires dans le cadre d'un partenariat public privé ayant permis la mise en concession du terminal à conteneurs. Pour faire face au développement de cette activité, le périmètre de la concession sera étendu dès 2017 sur le quai D qui accueille principalement aujourd'hui des navires conventionnels. Les travaux de reconstruction de ce quai devront s'achever avant décembre 2016. Cette situation, corrélée à la structuration progressive des corridors routiers et ferroviaires vers Brazzaville et à l'élargissement de l'hinterland du port vers les pays enclavés (couvrant un vaste territoire aux perspectives démographiques importantes), a nécessité l'actualisation en 2015 du Plan Directeur 2006 du PAPN. Le Port Autonome de Pointe-Noire a sollicité une subvention de l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre du Fonds d'Expertise et de Renforcement de Capacités (FERC), et a l'intention d'utiliser ces fonds pour financer les services de consultant en vue de réaliser une étude de faisabilité au niveau technique, économique et financier de la phase d'urgence qui constitue la première étape de mise en œuvre du Plan Directeur actualisé en 2015. La durée de la mission est de cinq (05) mois.

La mission du consultant aura pour objet :
- une étude d'avant projet sommaire et/ou

avant projet détaillé,
- une étude de faisabilité économique,
- une étude de faisabilité financière,
- une mise à jour du modèle de simulation financière,
- une analyse des risques.
L'exécution des prestations nécessite les compétences d'une équipe de spécialistes dans les domaines précités, notamment :
-(i) un analyste financier ayant une compétence dans le domaine des financements des infrastructures portuaires, avec un minimum de 10 ans d'expérience ;
-(ii) un ingénieur en infrastructures portuaires avec un minimum de 10 ans d'expérience ;
-(iii) un économiste portuaire ayant une expérience minimum de 10 ans.
Le PAPN invite les consultants de standard international, intéressés par les prestations précitées, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD dans les états étrangers », document disponible sur le site web de l'AFD (www.afd.fr).
Les consultants intéressés doivent produire les informations montrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser la présente mission ; à ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent :
- les moyens en personnel qualifié et disponibi-

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE L'AVIATION CIVILE
PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

SERVICES DE CONSULTANT

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

lité des connaissances nécessaires parmi le personnel ;
- les moyens matériels ;
- la surface financière (bilans du consultant pour les trois dernières années, références bancaires) ;
- des références concernant l'exécution de prestations analogues durant les cinq dernières années (titre du projet, date des prestations, montant et objet du contrat, nombre d'hommes-mois d'experts, bénéficiaire, sources de financement) ;
- une expérience dans des conditions semblables.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :
- de l'ampleur des contrats,
- de la nature de la prestation,
- du domaine technique,
- du contexte géographique.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans ce cas, les informations incluses dans le dossier porteront sur les différents membres du groupement en faisant apparaître les moyens et qualifications de chacun d'eux et en précisant le consultant chef de file. La présélection est ouverte aux consultants de tout pays.
Le PAPN dressera une liste restreinte de 6 candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues auxquels il

adressera le Dossier de Demande de Propositions pour la réalisation des services requis. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courrier postal, télécopie ou courriel (avec, dans ce dernier cas, confirmation par courrier postal ou télécopie) au plus tard le 5 janvier 2016 leur manifestation d'intérêt à l'adresse suivante :
Port Autonome de Pointe-Noire,
B.P. 711 - Pointe-Noire - République du Congo
Email: info@papn-cg.org
Avec copie à l'adresse suivante :
Email : jeanjacquesmombo@yahoo.fr
Les consultants retenus à l'issue de la présélection recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner, accompagnée d'un dossier d'appel d'offres restreint. La sélection se fera en conformité avec les procédures du PAPN et de l'AFD.
Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires de 8 heures à 16h30, heure de Pointe-Noire, à l'adresse mentionnée ci-dessous :
Port Autonome de Pointe-Noire,
B.P. 711 - Pointe-Noire - République du Congo
Email: info@papn-cg.org
Avec copie à l'adresse suivante :
Email : jeanjacquesmombo@yahoo.fr ;
+242 06 670 11 12 ; +242 06 670 11 12

Fait à Pointe-Noire, le 03 décembre 2015

**Le Directeur Général
Monsieur Séraphin BHALAT**

ELECTIONS EN RCA

Les Centrafricains résidant à Brazzaville ont participé au référendum dans le calme

Les ressortissants centrafricains vivant à Brazzaville tout comme ceux de Pointe-Noire et de la Likouala, se sont rendus aux urnes, le 13 décembre dernier, pour se prononcer sur leur nouvelle Constitution. Malgré les quelques difficultés techniques, le scrutin s'est globalement bien déroulé, ont indiqué les responsables de l'Autorité nationale des élections (ANE).

Au centre de vote de Brazzaville situé dans l'enceinte de l'ambassade de la RCA au Congo, où nous nous sommes rendus dimanche, la communauté centrafricaine y compris les réfugiés et demandeurs d'asile sont passés à tour de rôle pour glisser leurs bulletins dans l'urne. A l'entrée et à l'intérieur de l'ambassade, des policiers congolais ont été déployés pour la bonne tenue du scrutin. L'engouement était faible dans la matinée mais au fil des heures des queues se sont formées devant les deux bureaux de vote. « C'est acceptable pour un scrutin référendaire qui ne mobilise souvent pas assez d'électeurs », a affirmé le président de l'ANE-Brazzaville, Etienne Grebali.

Pour les électeurs centrafricains ayant fait le déplacement dimanche, cette première étape du processus électoral avant la présidentielle du 27 décembre, constitue un signal fort pour le retour à la normale



dans leur pays. « Je viens voter pour assurer l'avenir de nos jeunes enfants », a confié un septuagénaire, Charles Ngodami-Yabada. « L'essentiel a déjà été fait par l'Assemblée nationale de la Transition, en votant nous ne faisons que compléter », a déclaré le retraité centrafricain qu'accompagnait son épouse.

Les jeunes, eux, c'est l'espoir d'un pays en paix et en reconstruction qu'ils projettent : « Je suis contente d'avoir voté dans le calme et de voir que les choses se passent bien. Je suis venue voter pour changer mon pays, pour que la violence cesse... », a dit Judith-Tatiana Be-Sérégaza qui

venait d'exercer son devoir civique. Un sentiment partagé par l'étudiant Espoir Belandombi-Belou, car « vu le contexte centrafricain actuel, nous avons besoin d'une nouvelle Constitution favorable à toutes les communautés ». « Le retour à l'ordre constitutionnel permettra au pays d'attirer des partenaires au développement afin de nous aider à avancer », a insisté ce dernier.

Mobilisation pour la présidentielle

Ces personnes interrogées ont, en outre, décrié un manque de sensibilisation sur le scrutin ré-

Un électeur jetant son bulletin dans l'urne

férendaire et sur le contenu de la nouvelle loi fondamentale. « Nous étions avertis seulement à la veille du référendum », a regretté Charles, qui a promis mobiliser les siens afin « qu'ils viennent massivement voter » pour la présidentielle prévue dans moins de deux semaines. La même leçon semble être tirée du côté de la chancellerie.

« Pour la présidentielle, je voulais voir mes 2.474 inscrits venir s'acquitter de leur devoir citoyen », a lancé l'ambassadeur de la RCA au Congo, Marie-Charlotte Fayanga, après avoir salué les « innovations » contenues dans la nouvelle

Constitution. Nous avons pris des dispositions pour sensibiliser les compatriotes, a-t-elle poursuivi, à travers les communiqués et les réunions avec les responsables de la communauté centrafricaine et le bureau de l'ANE.

Les cartes d'électeur disponibles dès ce mardi

Parmi les quelques failles dénoncées par les électeurs, il y a notamment la question de carte électorale. Quant aux réclamations liées à l'omission des noms sur la liste électorale, elles sont bien gérées jusqu'à ce niveau, a confié un responsable en charge du scrutin. Les quelques Centrafricains qui se sont rendus aux urnes, ont pu voter avec les récépissés d'inscription sur la liste électorale. A en croire la diplomate centrafricaine en poste à Brazzaville, tous ces cas cités sont prévus par le code électoral.

« Bangui a autorisé que ceux qui ne sont pas encore entrés en possession de leurs cartes puissent valablement voter avec les récépissés mais accompagnés de pièces authentiques », a-t-elle souligné évoquant un retard dans le déploiement des matériels électoraux. L'opération de distribution des cartes aux électeurs devra normalement débuter ce mardi 15 décembre.

Fiacre Kombo

La Minusca salue le courage des électeurs du PK5 lors du référendum sur la Constitution

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca) a dénoncé les tentatives de sabotage du référendum sur la Constitution qui s'est tenu dimanche dernier en Centrafrique.

Dans un communiqué rendu public, la force internationale a loué « le courage des électeurs du PK5 (3^e arrondissement de Bangui) qui ont bravé les menaces et les attaques des saboteurs afin de prendre part, ce dimanche, au scrutin référendaire ». Elle s'est félicitée

de ce que, par leur vote, « les populations du PK5 ont brisé la peur dans laquelle elles étaient prises en otage depuis quelques temps ».

La Minusca a, par ailleurs, regretté les pertes en vie humaine ainsi que les blessés survenus le même jour suite à des « attaques qu'elle condamne avec la plus grande énergie ». La force onusienne s'est réjouie de ce qu'elle, en étroite collaboration avec les forces de sécurité intérieure centrafricaines et Sangaris, « a pris toutes les dispositions pour protéger les populations

civiles » afin de permettre le bon déroulement de ce scrutin, qui sera suivi, le 27 décembre, par la présidentielle et les législatives. A la veille de l'organisation du référendum constitutionnel, le chef de la Minusca a souligné que les scrutins en RCA sont « des étapes cruciales vers un retour à la vie normale », puisque la transition prend fin le 31 mars de l'année prochaine. Et reconnaissant les difficultés liées à l'organisation des élections dans ce pays, Parfait Onanga-Anyanga a encouragé les autorités centrafricaines à

« poursuivre leurs efforts » en vue de la réussite de ces scrutins. Il a réitéré la disponibilité de la Minusca à poursuivre son appui à ces dernières pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités. « Nous sommes aux côtés de nos frères et sœurs de la Centrafrique. La Mission continuera à tout faire pour s'assurer que ce processus soit le grand succès dont le peuple de Centrafrique cherche et mérite amplement », a affirmé le chef de la Minusca dans un communiqué. « Alors qu'il ouvre un nouveau chapitre de son his-

toire, le moment est venu pour le peuple de Centrafrique de prendre son avenir entre les mains », a-t-il poursuivi.

Malgré l'appel de la Minusca et celui du G8, demandant à tous les acteurs politiques centrafricains ainsi qu'aux groupes armés d'éviter toute action qui serait de nature à entraver le processus électoral, quelques ennemis de la paix ont attaqué de paisibles populations le même jour du vote dans le quartier du PK5. Bilan : deux morts et une vingtaine de blessés.

Nestor N'Gampoula



Assurances et Réassurances du Congo

Soyez rassurés avec les Assurances!

Assurance Incendie
Assurance Transport
Assurance Multirisques Habitation
Assurance Glaces Écran
Assurance Responsabilité Civile

Assurance Santé
Assurance Construction
Assurance Médicale
Assurance Voyage
Assurance Énergie

Agence K17 Avenue Général Caban - Tél : (+242) 33 36 12 69 / 33 36 16 36
Agence PK5 123 Avenue Tazenda Tzibanda - Tél : (+242) 33 36 16 63 / 33 36 16 36
Email : agence.kompo - agence.kompo@racg.cg

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

CONGO-GUINÉE

Denis Sassou N'Guesso présent à l'investiture d'Alpha Condé

Après sa réélection au premier tour du scrutin présidentiel du 11 octobre dernier, le président guinéen, Alpha Condé a été investi dans ses fonctions ce lundi 14 décembre à Conakry, en présence de plusieurs invités de marque dont le président Denis Sassou N'Guesso du Congo.

Le couple présidentiel congolais est arrivé le 13 décembre à la tombée de la nuit à l'aéroport international Gbessia de Conakry où ils ont été accueillis par le couple présidentiel guinéen. Les deux chefs d'Etat ont ensuite eu un long tête-à-tête.

« C'est avec beaucoup de fierté et d'honneur que nous venons assister à cette cérémonie », a notamment déclaré le chef de l'Etat congolais à la presse guinéenne qui l'interrogeait sur ses impressions. Et d'ajouter que l'inauguration du barrage de



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Alpha Condé

Kaléta en septembre dernier était déjà « un signal fort ». Le président Denis Sas-

sou N'Guesso, qui a félicité son homologue guinéen au nom du peuple et du gou-

vernement congolais, a dit croire que son homologue sera « pendant les cinq pro-

chaines années au service du peuple guinéen ».

En dehors de Denis Sassou N'Guesso, la cérémonie d'investiture d'Alpha Condé sera rehaussée de la présence des présidents malien, Ibrahima Boubacar Keita, Burkinabé, Michel Kafando, sierra-léonais, Ernest Bai Kourouma qui étaient déjà présents dans la capitale, Conakry, ce lundi matin.

Le président réélu de la Guinée qui a battu compagne sous le label « le progrès en marche », a prêté serment pour son premier mandat à la tête de ce pays le 21 décembre 2010. Né le 4 mars 1938 à Boké, à 300 kilomètres de Conakry en Basse-Guinée, Alpha Condé est le leader du Rassemblement du peuple guinéen.

La Rédaction

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUES

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



Recherche pour son client, important groupe international, leader en logistique et transport, fortement implanté en Afrique, un Responsable finance shipping

Rattaché au Directeur Shipping, vous aurez en charge le département compte d'escale et facturation. Vous serez l'interlocuteur principal de la Direction des Finances, et aurez pour mission les tâches suivantes :

- Manager le personnel du département compte d'escale et facturation incluant cotation, compte d'escale, facturation et recouvrement shipping
- Assurer l'approvisionnement des escales et recouvrement des coûts additionnels des navires
- Superviser l'équipe Cost control
- Réaliser des cotations aux clients armateurs
- Proposer des règles de gestion et d'optimisation auprès de la Direction Finance / Shipping
- Proposer, élaborer et diffuser des tableaux de bord d'analyse et de pilotage de l'activité
- S'assurer que le processus de facturation est correctement réalisé
- Participer activement à la démarche hygiène, sécurité, santé, environnement, qualité, développement durable de la société

Titulaire d'un bac+5 minimum en Economie ou Finance, avec une expérience de 5 ans dans une société internationale de transport maritime.

Vous êtes volontaire, rigoureux, réactif & dynamique. Votre ouverture d'esprit vous rend adaptable et ouvert aux changements. Votre empathie vous rend flexible et doué dans les relations humaines, pour construire des liens de confiance avec les interlocuteurs de la société et les clients. Vous avez le sens des responsabilités et du travail en équipe. Démontrant une grande capacité de travail, d'analyse et de synthèse, vous savez rendre compte et vous impliquer afin de renforcer et développer les compétences de votre équipe.

Vous avez, idéalement, une première expérience dans le shipping et une bonne maîtrise de la finance et gestion. Vous avez, sur vos précédents postes, géré des équipes.

La maîtrise de l'anglais est obligatoire. Vous devez démontrer de votre parfaite maîtrise d'Excel (fonctions avancées, tableaux croisés dynamiques,...)

Vous vous reconnaissez dans ce profil ...

Envoyez votre candidature

(CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée du diplôme le plus élevé, en pdf), **uniquement par mail** sous la réf n° ABL/RFS/12/2015 à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, **avant le 04/01/2016**

Les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées du processus. »

Kouilou Assistance Conseil Congo - BP 1186 - Pointe Noire
RCCM : CG/PNR/ 12B329 - NIU M2012110001053095

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33
Courriel : pstatcongo@hotmail.fr et pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS N°015/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PFDE/DMIC/15
« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL TECHNIQUE PERMANENT POUR LE PROJET DE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH) DE LA REPUBLIQUE DU CONGO 2017 »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « **Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)** », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Recrutement d'un consultant individuel, conseiller technique permanent pour le projet de Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de la République du Congo 2017** ».
2. L'objectif général de cette consultation est de contribuer à la réalisation efficace du « Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de la République du Congo 2017 (RGPH 2017) ».
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), une lettre de motivation.
4. Le profil du consultant
Le Consultant individuel est une personne physique remplissant les conditions suivantes :
 - un diplôme de niveau supérieur ou égal à Bac +5 en démographie ou en sciences de la population ;
 - une expérience d'au moins 10 années dans la conception et l'exécution des recensements démographiques en Afrique subsaharienne, une expérience internationale étant un atout ;
 - dirigé ou exécuté au moins une (1) mission similaire dans un pays francophone ;
 - de très solides connaissances dans l'utilisation de logiciels statistiques d'analyse des données (CS Pro, SPSS, etc.) ;
 - une maîtrise de la langue française ;
 - une aptitude à travailler sous pression et dans une équipe multiculturelle ;
 - une disponibilité immédiate et durant toute la période de la mission.
5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).
6. La mission s'étendra sur une durée de trois (3) ans ; elle s'effectuera exclusivement à Brazzaville et à l'intérieur du pays (République du Congo).
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.
8. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 28 décembre 2015 à 16h00** et porter clairement la mention « **Candidature au poste consultant individuel conseiller technique pour le projet "de Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) du Congo 2017"** ».

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Moundali III,
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pstatcongo@hotmail.fr; pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 09 décembre 2015
Le Cordonnateur pi du PFDE

Victorine Corine ONDZE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33
Courriel : pstatcongo@hotmail.fr et pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS N°014/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PFDE/DMIC/15
« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR APPUYER LE PROJET « ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI, LE SECTEUR ET LA CONSOMMATION DES MENAGES »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « **Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques** », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Recrutement d'un consultant individuel pour appuyer le projet "enquête nationale sur l'emploi, le secteur et la consommation des ménages"** ».
2. L'objectif général de cette consultation est de contribuer à la réalisation efficace du projet « Enquête nationale sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages ».
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), une lettre de motivation.
4. Le Consultant individuel est une personne physique remplissant les conditions suivantes :
 - un diplôme de niveau supérieur ou égal à Bac +5 en démographie ou en statistique ou en économie ;
 - une expérience d'au moins 10 années dans la conception et l'exécution des enquêtes de type 1-2-3, en Afrique subsaharienne ; une expérience internationale étant un atout ;
 - dirigé ou exécuté au moins une (1) mission similaire dans un pays francophone.
 - de très solides connaissances dans l'utilisation de logiciels statistiques d'analyse des données (CS Pro, SPSS, etc.) ;
 - une maîtrise de la langue française ;
 - une aptitude à travailler sous pression et dans une équipe multiculturelle ;
 - une disponibilité immédiate et durant toute la période de la mission.
5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).
6. La mission s'étendra sur une durée de deux (02) ans; elle s'effectuera exclusivement à Brazzaville et à l'intérieur du pays (République du Congo).
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.
8. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 28 décembre 2015 à 16h00** et porter clairement la mention « **Candidature au poste consultant individuel pour appuyer le projet "enquête nationale sur l'emploi, le secteur et la consommation des ménages"** »

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Moundali III,
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pstatcongo@hotmail.fr; pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 09 décembre 2015
Le Cordonnateur pi du PFDE

-Victorine Corine ONDZE-

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33
Courriel : pstatcongo@hotmail.fr et pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS N°016/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PFDE/DMIC/15
« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES CADRES DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU CONGO EN STATISTIQUE DES PRIX DANS LA PERSPECTIVE DE L'ELARGISSEMENT DE LA COUVERTURE GEOGRAPHIQUE DE L'INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « **Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)** », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Recrutement d'un consultant individuel chargé du renforcement des capacités des cadres de l'Institut National de la Statistique du Congo en Statistique des prix dans la perspective de l'élargissement de la couverture géographique de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)** ».
2. L'objectif général de cette consultation est de renforcer les cadres de l'Institut National de la Statistique (INS) de la République du Congo dans la production et l'analyse des indices nationaux des prix.
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), une lettre de motivation de motivation.
4. Le Profil requis des candidats est le suivant :
 - être titulaire d'un diplôme de niveau au moins Bac +5 dans une discipline à caractère statistique ou économique ;
 - avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine des prix à la consommation des ménages au sein d'une institution statistique de l'Afrique subsaharienne ;
 - avoir une expérience internationale d'au moins 5 ans dans le domaine des prix à la consommation des ménages ;
 - maîtriser les logiciels appropriés tels que CHAPO et Phoenix-UEMOA ;
 - être entièrement disponible durant la période de la mission.
5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).
6. La mission, d'une durée d'un an, s'effectuera à Brazzaville et dans les grandes villes retenues dans le cadre de l'extension du champ géographique d'observation des prix.
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.
8. Les dossiers de candidature déposés à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 28 décembre 2015 à 16h00** et porter clairement la mention « **Candidature au poste de consultant individuel chargé du Renforcement des Capacités des Cadres de l'Institut National de la Statistique du Congo en Statistique des Prix dans la perspective de l'élargissement de la couverture géographique de l'indice harmonisé des prix à la consommation** »

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Moundali III,
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pstatcongo@hotmail.fr; pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 09 décembre 2015
Le Cordonnateur pi du PFDE

- Victorine Corine ONDZE -

FOOTBALL

Le week-end des Diabls rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 20^e journée, 3^e division

Titulaire, Francky Sembolo est entré à la 91e lors du match nul d'Osnabrück face à l'Erzgebirge (0-0).

Angleterre, 21^e journée, 4^e division

Dagenham et Clevid Dikamona, titulaire dans l'axe droit de la défense, chutent sur le terrain de Crawley Town (2-3). Avec 13 points, Dagenham est 22^e et premier non-relégable.

Belgique, 19^e journée, 1^{re} division

Charleroi met fin à une série de trois défaites en s'imposant face à Louvain (2-1). Francis N'Ganga a livré un match de leader de vestiaire, avec un gros travail défensif et un centre parfait dans la course de Perbet, au premier poteau (2-0, 56^e). Pris dans le dos sur la réduction du score de Remacle.

Marvin Baudry était titulaire au poste de latéral droit lors du succès de Zulte-Waregem face à Beveren (2-1).

Au classement, Zulte est 5^e avec 29 points, soit 5 de mieux que Charleroi, 9^e. Ostende et Yannick Loemba se déplacent ce dimanche à Anderlecht.

Belgique, 2^e division, 18^e journée

Maël Lépicier était de retour dans le onze de départ de Roulers, vainqueur de Heist (3-2). Avec 34 points, Roulers remonte à la 3^e place et double l'Union-Saint-Gilloise, 6e avec 32 points, mais deux matchs en retard à rejouer.

Ecosse, 17^e journée, 2^e division

Dominique Malonga, titulaire, a été remplacé à la pause lors du match nul d'Hibernian face à Falkirk (1-1). Hibernian, qui n'avait plus joué depuis le 21 novembre, conserve sa deuxième place, à 3 points du leader, les Glasgow Rangers.

Espagne, 15^e journée, 1^{re} division

Igor Nganga surgit sur un corner et marque un doublé inutile face à Lucerne (droits réservés)

Sans Thievy Bifouma, écarté du groupe jusqu'à nouvel ordre, Grenade s'impose à Levante (2-1). Avec ce succès, les Andalous remontent à la 16e place mais restent sous la menace de Las Palmas, premier relégable. Steven Nzonzi était titulaire lors du succès du FC Séville face à Gijon (2-0). Tombeurs de la Juventus en Ligue des champions, mardi, les Sévillans reviennent à 8 points du podium. Sans Philtzgerald Mbaka, Getafe est tenu en échec à domicile par la Real Sociedad (1-1). Le club de la banlieue de Madrid est 14e avec 15 points.

Grèce, 14^e journée, 1^{re} division

Sans Bernard Itoua, non retenu, Plataniás s'incline à domicile face au PAS Giannina (0-1). Le club crétois, qui restait sur une série de 3 succès et 1 nul, est 8e avec 18 points. Malade, le défenseur international a repris l'entraînement ce dimanche matin.

Israël, 14^e journée, 1^{re} division

Kfar Saba et Mavis Tchibota, titulaire, sont tenus en échec à domicile par l'Hapoel Ra'Anana (0-0). Avec seulement 1 but marqué en 5 matchs (3 nuls, 1 défaite et 1 victoire), le promu avance au ralenti et est classé à la 11e place avec 15 points.

Italie, 12^e journée, championnat des réserves, groupe B

La réserve de l'Inter bat celle du Milan AC (2-0). Senna Miangué était titulaire en défense centrale. L'Inter de Milan est 3e du classement avec 27 points. République tchèque, 1re division C'est la trêve hivernale pour Franci Litsingi (Sparta Prague), Dzon Delarge (Slovan Liberec) et Donneil Moukanza (Brno). Le championnat tchèque reprendra le 12 février 2016.

Russie, 1^{re} journée

Trêve également en Russie, où Delvin Ndinga et le Lokomotiv Moscou renouera avec le championnat le 1 mars sur le terrain du Terek Grozny.

Suisse, quart de finale de la Coupe

Malgré le doublé d'Igor NGanga, Aarau est éliminé, à domicile, par Lucerne (3-4). Le latéral droit a ouvert le score sur une passe de Burki à la 4e et a terminé son match par un doublé sur corner à la 90^e+3.

Turquie, 15^e journée, 2e division

Sans Sylvester Ganvoula, non retenu, Elazigspor bat Karabukspor (2-1). Le club de l'international congolais, au temps de jeu limité à 3 matchs, est leader du championnat avec 27 points.

Ligue 2, 18 journée

Remplaçant, Chris Malonga est entré à la 73e lors du revers de Laval à Clermont (1-4). Les Auvergnats menaient 3-1 lors de son apparition.

Sans Kévin Koumbemba, blessé à la cuisse, Brest l'emporte à Evian (2-0).

Sans Hugo Konongo, non retenu, Créteil coule à Ajaccio (0-3).

Hardy Binguila et Charlervy Mabilia n'étaient pas dans le groupe d'Auxerre, vainqueur de Sochaux (2-1).

Le Paris FC De Dylan Bahamboula, titulaire, n'en finit plus de décevoir avec un nouveau revers à domicile face à Lens (0-1).

Au classement, Nancy, qui recevra Valenciennes lundi soir, est 2^e avec 33 points et 3 longueurs de retard sur Dijon. Auxerre est 7^e avec 28 points, devant Brest, 8^e avec 26 unités. Avec 22 points, Laval est 11^e, devant Créteil, 14e avec 20 points, et le Paris FC, 19^e avec 14 points.

National, 15^e journée

Resté au chevet de sa femme,

qui attend un heureux événement, Ladislav Douniama était absent lors du revers de Strasbourg chez le CA Bastia (0-1). Une deuxième défaite de suite pour les Alsaciens, après celle face à Luçon.

Laissé à disposition de la réserve, Amine Liganzi n'a pas joué lors du match nul de Fréjus-Saint-Raphaël à Colmar (2-2).

Bevic Moussiti Oko n'était pas retenu dans le groupe de Dunkerque, qui l'emporte 1-0 à Luçon.

Sans Juvrel Loumingou, Châteauroux bat Béziers (2-1). Avec une seule défaite lors des 5 derniers matchs, La Berrichonne sort de la zone de relégation.

Strasbourg, qui compte désormais 2 points de retard sur Belfort, conserve sa deuxième place, avec 3 longueurs d'avance sur Dunkerque, 4e avec 23 points.

Châteauroux est premier non relégable avec 15 points, alors que Fréjus-Saint-Raphaël est lanterne rouge avec 13 points.

Camille Delourme

MEXIQUE

Exposition « Fleuve Congo, Arts d'Afrique centrale » à l'Institut national d'anthropologie de Mexico

En prolongation de sa collaboration avec le musée du Quai Branly, L'Institut national d'anthropologie de Mexico accueille l'exposition « Fleuve Congo, Arts d'Afrique centrale » du 16 décembre

2015 au 03 avril 2016. Présentée à Paris en 2010, puis en Asie en 2011 et 2013, l'exposition « Fleuve Congo, Arts d'Afrique centrale » a, pour son étape mexicaine, été enrichie de deux sections relatives à la musique et au graphisme africain. Les 345 œuvres réunies, dont plusieurs jamais exposées, en font une des plus importantes expositions présentées par le musée du quai Branly à l'étranger.

Véritable voyage initiatique menant le visiteur des forêts du

Nord aux savanes du Sud, l'exposition démontre les liens existant entre les œuvres produites, dans les régions bordant le majestueux fleuve Congo, par diverses populations de langues bantoues. Derrière la variété des masques et sculptures fang, hamba, kwélé ou kota, l'exposition met en lumière les œuvres majeures de l'Afrique Centrale, dans leur conception, leurs structures et les liens artistiques qui les rapprochent.

Produite par le musée du quai Branly, l'exposition « Fleuve Congo, Arts d'Afrique centrale » a été présentée avec succès à l'Asian Civilization Museum de Singapour en 2011, au musée de Shanghai en 2013 et au Musée National de Corée en 2013.

Pour cette exposition itinérante, la coordination de l'étape mexicaine est constituée comme suit : commissaire de l'exposition, François Neyt, Président de l'Alliance Inter-Monastères, membre de l'académie royale des Sciences d'Outre-Mer en Belgique et en collaboration scientifique, Angèle Martin, historienne de l'art.

Antoine Daniel Kongo

www.quaibrnly.fr

Exposition 22/06/10 - 03/10/10

SOIREE CAMEROUNNAISE BRAZZA-KIN-PONTON

Avec **DANY DANILO** EXTRAIT DU FUTUR ALBUM *Règlement Interieur*

Interprétatoin des anciennes gloires de la Musique Camerounaise - Congolaise-RDC

Date : 19 et 31 Décembre 2015

Lieu : Karaoké Les Diplomates (Centreville)

avec la participation de tous les artistes Kamer au CONGO et pas mal d'Artiste Congolais et de la RDC Rumba, Zouk, Makossa, Humour, Comédie, Afro-beat & Reveillon

CONCERT LIFE

PAF : 5.000 FCFA X 2
2 Consommations

Infoline : 05.560.75.58 / 01.134.14.74

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Vigne de Brazza

Toile Méditerranée du Marché Total

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Joseph Kabila met en garde les fauteurs des troubles

«Ce n'est pas par la violence que nous réglerons nos divergences», a-t-il indiqué tout en affirmant qu'il ne permettra pas que les acquis de la République obtenus par le dur labeur et le sacrifice soient compromis, sous quelque prétexte que ce soit.

C'est un Joseph Kabila visiblement sûr de lui et qui tient d'une main ferme l'appareil de l'État qui s'est présenté le 14 décembre devant les députés et sénateurs réunis en Congrès. Le tour d'horizon auquel s'est livré le président de la République en survolant les différents secteurs de la vie nationale a eu pour point de chute le secteur politique. C'est là où l'opinion intérieure l'attendait dans son discours sur l'état de la Nation prononcé devant des congressistes. Tout en encourageant ses compatriotes à tirer avantage de la tradition séculaire du dialogue qui a toujours prévalu comme mode de règlement de divergences politiques et sociales dans le pays, Joseph Kabila continue d'assumer la responsabilité de l'initiative dudit forum. Rappelant l'objectif de cette rencontre, le chef de l'État a indiqué qu'il s'agira essentiellement « de trouver des solutions consensuelles aux questions majeures qui minent le processus électoral ouvrant ainsi la voie à des élections crédibles et apaisées ».

Et de confirmer le démarrage à brève échéance - sans donner de date précise - de ces assises qui dépendent de la mise en place en cours du comité préparatoire et celle prochaine de la facilitation internationale. Plus que jamais convaincu que c'est par les Congolais eux-mêmes que viendra la solution à leurs problèmes, Joseph Kabila a, une fois encore, exprimé son dépit vis-à-vis de toute ingérence extérieure. « *Ce n'est pas par la violence que nous réglerons nos divergences. Ce n'est pas non plus des Nations unies, de l'Orient ou de l'Occident que viendront les solutions à nos problèmes, mais plutôt de nous-mêmes et par le dialogue entre les Congolais et les Congolaises mus par la fibre patriotique et inspirés par l'appel à l'autodétermination et à l'auto-prise en charge toujours d'actualité de nos deux héros nationaux, Émery Patrice Lumumba et Mzee Laurent Désiré Kabila* », a-t-il déclaré sous un flot d'applaudissements.

Et le président de la République de poursuivre : « *En ma qualité de garant de la Nation, j'en appelle une fois de plus au sens élevé de responsabilité d'un chacun et de tous afin qu'au sortir du dialogue national, nous soyons plus unis qu'avant dans la mise en œuvre d'un processus électoral authentiquement congolais, fruit d'un consensus librement*



dégagé avec pour objectif, la consolidation de notre jeune démocratie et la préservation de la paix chèrement acquise, de la sécurité, de la stabilité et des progrès enregistrés sur la voie du développement de notre pays ». À ceux qui refusent d'adhérer au schéma du dialogue préférant agiter le spectre de la violence en promettant sang et sueur au peuple congolais, Joseph Kabila a eu des mots aux senteurs interpellateurs : « *Je ne permettrai pas que les sacrifices consentis ensemble au cours des dernières*

années pour bâtir la paix et la sécurité dans notre pays et dans la région balisant ainsi la voie de l'émergence soient compromis sous quelque prétexte que ce soit par ceux qui, de mauvaise foi et de manière délibérée, choisiront de rester enfermés dans leur posture négativiste refusant le dialogue au profit des complots contre la République ». Et le président de déclarer en substance : « *Il n'y aura ni l'un ni l'autre* ». Pour Joseph Kabila, le peuple

congolais n'aura qu'à choisir entre la mort qui lui est proposée par les fauteurs des troubles et ses aspirations légitimes à la quiétude et au bien-être que les institutions de la République entendent sauvegarder et promouvoir, en tout temps et en tout lieu. Il s'agit là, a-t-il dit, de deux projets de société pour les prochaines élections que le peuple congolais aura à choisir lors des prochains scrutins. L'occasion était également propice pour Joseph Kabila de revenir sur l'idée de revoir les modalités de vote lors des prochaines élections pour réduire le coût des élections. « *Je demeure persuadé que l'option à lever sur les modalités de vote prévues à l'article 47 de la loi électorale, à savoir soit le vote par bulletin à papier soit le vote électronique pourrait contribuer à réduire substantiellement le coût des opérations électorales* », a-t-il affirmé. Au regard du tour d'horizon qu'il a fait sur tous les domaines de la vie nationale, le président de la République reste convaincu que les perspectives pour la RDC sont, en définitive, plus qu'encourageantes. « *À chacun de nous de contribuer à amplifier la tendance au cours des années à venir* », a-t-il conclu.

Alain Diasso

SANTÉ

Le Dr Olivier Tshiani récompensé pour sa contribution dans le développement d'un vaccin contre Ebola

Depuis la survenue de l'épidémie à virus Ébola en Afrique de l'Ouest, une chaîne de solidarité s'est développée à travers le monde pour voir dans quelles mesures contrer cette maladie qui a fait des milliers de morts.

Le domaine de la recherche s'active ainsi pour trouver un vaccin efficace contre cette maladie grave. Et dans le cadre du développement d'un vaccin préventif contre cette maladie qui n'a du reste pas de traitement curatif, un Congolais sort du lot. Il s'agit du Dr Olivier Tshiani Mbaya. Celui-ci s'est distingué dans la recherche du vaccin contre Ébola. Son implication dans le travail de recherche pour le développement d'un vaccin efficace pour la prévention de la maladie vient d'être récompensée au niveau international. Ce qui lui a valu un "Award de mérite" de la part du National Institute of Health (NIH) pour le dévouement exceptionnel, la compétence et le leadership dans l'accélération de l'avancement d'un vaccin original et révolutionnaire contre le virus d'Ébola en vue de résoudre une urgence mondiale de santé publique.

Aguerré dans le domaine de la recherche, le Dr Olivier Tshiani

Mbaya a eu le mérite de participer à l'évaluation des différents vaccins contre Ébola, développés dans plusieurs essais cliniques entrepris à travers le monde.

Ce qui lui a valu sa participation comme co-auteur dans des publications parues dans des journaux de très grande renommée. Il a également participé en février 2015 à une étude européenne d'un vaccin expérimental d'Ébola, évalué dans le centre de recherche de vaccin au NIH à Bethesda aux USA.

Médecin formé à l'Université de Kinshasa, Olivier Tshiani Mbaya a affirmé ses premiers pas dans la recherche au sein du service de Microbiologie des Cliniques universitaires de Kinshasa. Au fil des années, sous la conduite du Pr Muyembe Tamfum, Olivier Tshiani développera son expertise dans les techniques immuno-enzymatiques (Elisa) et de biologie moléculaire des fièvres hémorragiques et d'autres maladies émergentes comme l'influenza et le VIH. C'est ainsi qu'il aura l'opportunité d'être parmi les pionniers dans l'utilisation de la polymérase chain réaction (PCR) pour le diagnostic biomoléculaire des virus à fièvre hémorragique en RDC durant son passage à l'Institut national de recherche biomédicale.

Au niveau national, le Dr Olivier Tshiani Mbaya continue à contribuer pour l'édification de l'édifice national de son pays, la RDC. Il a été recruté par l'OMS dans l'équipe de riposte comme expert national du ministère de la Santé, durant l'épidémie d'Ébola en 2008 dans le territoire de Mweka dans la province du Kasai. Il a œuvré dans le suivi des cas de contact, dans les investigations écologiques et l'appui aux activités de surveillance épidémiologique. Fort de cette exceptionnelle expérience, le Dr Olivier Tshiani bénéficiera ainsi d'une bourse d'étude en médecine tropicale à l'Université de Nagasaki au Japon. Ce qui lui permettra d'améliorer ses connaissances en biologie moléculaire qui ont été d'un grand apport dans l'établissement de l'utilisation de la PCR dans la surveillance nationale des cas de suspicion de fièvre hémorragique. Actuellement ce digne fils du pays fait partie d'une équipe de recherche, Vaccine research center, à NIH des États-Unis. Cette équipe est spécialisée dans le développement du vaccin contre Ébola qui a montré des résultats très prometteurs dans la protection contre ce virus.

Pour son engagement inconditionnel dans la recherche en vue



Le Dr Olivier Tshiani s'investit dans la recherche d'un vaccin

de la mise au point d'un vaccin contre Ébola, Olivier Tshiani Mbaya, vient de ce fait d'être gratifié d'un "award" par le prestigieux "the NIH director's award". Cet award est décerné dans le but de reconnaître les scientifiques qui ont présenté un rendement exceptionnel, une découverte révolutionnaire ou des efforts par-

ticuliers, au-delà de la prestation ordinaire et de manière significative, ayant un impact direct avec la concrétisation de la mission du NIH. Avec ce prix, le Dr Olivier Tshiani fait aujourd'hui partie des Congolais qui font la fierté de la RDC dans le domaine de la recherche.

Aline Nzuzi

INTERVIEW

Fatoumata Fathy Sidibé : « Les femmes ne sont pas dans la victimisation mais dans la revendication de leurs droits »

Députée au Parlement bruxellois, Fatoumata Fathy Sidibé se définit comme une femme plurielle. Également artiste peintre et auteure, elle milite pour la promotion des droits humains.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous avez participé à la deuxième édition du Forum économique de la Francophonie (FEF). Quel bilan tirez-vous de cet événement ?
Fatoumata Sidibé : C'était un rassemblement très intéressant avec une diversité de participants venus de nombreux pays : décideurs politiques, ministres, présidents, chefs d'entreprises, acteurs économiques et jeunes entrepreneurs. Cette deuxième édition du FEF avait pour objectifs de poursuivre la réflexion initiée lors du premier forum organisé à Dakar en 2014, de trouver des pistes de solution afin de permettre à la Francophonie de devenir un véritable espace économique. J'ai constaté une bonne volonté d'exploiter ce potentiel économique qui existe. L'accent mis sur l'éducation et la formation, la culture entrepreneuriale, l'employabilité, la régulation et harmonisation des normes juridiques et comptables, l'innovation numérique, la mise en réseau. Un autre aspect important est celui de la mobilité des femmes et des hommes, des capitaux et des innovations afin de permettre aux entrepreneurs de se déplacer et de gagner des marchés. Pour l'instant, la Francophonie comme espace économique n'est pas assez exploitée. L'Afrique en sera un acteur important. Néanmoins, j'ai déploré la présence minimale des femmes dans les panels qui avaient été déployés. Elles constituaient moins de 20% et c'étaient soit des modératrices soit des journalistes. J'étais étonnée qu'il n'y ait pas une place plus importante consacrée aux femmes et au moyen de pouvoir augmenter leur capacité d'agir, d'être autonome et de pouvoir participer pleinement à cette dimension économique. Les femmes sont le moteur de l'éco-

nomie en Afrique.

LDB : Vous avez déclaré que la Francophonie économique reposera avant tout sur les jeunes et les femmes. Comment peuvent-ils en devenir de véritables acteurs ?

FS : De manière unanime, le fil rouge était les jeunes et les femmes comme enjeu majeur à valoriser. La jeunesse constitue le berceau de tout développement. La Francophonie, c'est une langue commune, 80 États et gouvernements, 5 continents, 275 millions de locuteurs aujourd'hui et 700 millions à l'horizon de 2050 ! L'Afrique représente aujourd'hui la moitié des francophones. L'Afrique dispose d'une population très jeune avec un fort potentiel de croissance. C'est une jeunesse éduquée, combattante et ambitieuse. Mais elle a besoin d'un espace qui lui permette de se déployer. Beaucoup de jeunes de la diaspora commencent également à rentrer en Afrique. C'est une jeunesse qu'il faut accueillir et accompagner. Il faut leur permettre de développer leur créativité. Quant aux femmes, elles constituent plus de la moitié de la population africaine. Pourtant, elles sont toujours victimes de toute une série de discriminations liées à l'emploi, à l'éducation et à la formation, sans compter toutes les violences qui les empêchent de s'épanouir pleinement. Il faudrait que les femmes soient protégées au niveau des lois mais aussi en pratique, qu'elles soient présentes au niveau politique et à tous les niveaux dans les postes de décision. Cela doit être également le cas au sein de la Francophonie.

LDB : Les femmes ne sont-elles pas trop plaintives ? Ne doivent-elles pas privilégier leurs compétences ?

FS : Il existe plein d'hommes qui ont du pouvoir mais qui sont incompétents et on ne leur tient jamais ce genre de discours.



Fatoumata Fathy Sidibé

Dans les écoles et les universités, les femmes ont les taux de réussite les plus élevés. Mais elles sont freinées à un moment ou un autre. Si les femmes étaient unies, elles seraient plus fortes. Les femmes ne se plaignent pas, mais elles revendiquent plus de visibilité et un plus grand rôle dans la société. Elles veulent être traitées comme des citoyennes à part entière. Les femmes compétentes ne manquent pas.

LDB : Justement vous dites que si les femmes étaient unies, elles seraient plus fortes. Le problème ne se pose-t-il pas au niveau des femmes elles-mêmes qui ne votent pas pour d'autres femmes pendant les élections par exemple ?

FS : Dire que les femmes ne votent pas pour les femmes est une affirmation que je ne peux pas endosser. Je dis simplement que les femmes sont divisées, fragilisées à cause notamment du système patriarcal qui assoit la domination d'un groupe d'hommes sur les femmes. Cela se traduit dans les coutumes, les traditions et les lois. Tout cela est codifié. Les femmes votent pour celles et ceux qu'elles estiment défendre des valeurs et proposer des programmes qui rejoignent leurs préoccupations.

Les femmes ne sont pas dans la victimisation mais plutôt dans la revendication de leurs droits en tant qu'êtres humains à part entière. C'est une simple question d'égalité en droits et en devoirs. Aujourd'hui, certains droits ont été acquis mais il reste encore du chemin à faire.

LDB : Comment faire évoluer les choses de manière positive en faveur de ces droits ?

FS : La première chose à faire consiste à adopter des lois, comme cela a notamment été le cas en Europe. Il faut également un accompagnement pour les femmes et leur donner la possibilité de pouvoir concilier la vie privée et professionnelle. Il faut aussi travailler sur les mentalités et c'est un travail de longue haleine. Il est aussi important de donner aux femmes la possibilité d'avoir accès à l'éducation. Malheureusement cela n'est pas encore le cas dans tous les pays. Elles doivent également avoir des promotions dans leur emploi. Il faudrait leur permettre d'occuper des postes décisionnels car cela permettra aux femmes d'être plus attentives à la problématique du genre.

LDB : Brazzaville va abriter la prochaine édition du Forum des femmes francophones. Quel discours pourriez-vous tenir aux femmes qui prendront part à cette manifestation ?

FS : Qu'elles doivent avoir confiance en elles et savoir oser. Les femmes ont tendance à s'auto-discriminer. Lorsque l'on propose un poste important à un homme, il n'hésite pas à le prendre. La femme aura tendance à hésiter. Les femmes doivent oser relever des défis. Cette confiance en soi est fondamentale. Je leur dirais de ne jamais renoncer, d'oser réclamer leurs droits et de savoir négocier

notamment au niveau des prestations salariales liées à leur emploi ainsi qu'aux avantages qui y sont relatifs. Elles doivent également savoir prendre des risques.

LDB : Au regard de tous les éléments énumérés, la parité n'est-elle pas finalement un vœu pieu ?

FS : La parité vise à lutter contre les disparités et à corriger les discriminations et les injustices. La parité est aujourd'hui perçue comme dangereuse par des hommes qui n'ont pas confiance en eux et qui ont peur de perdre leurs privilèges. La parité aujourd'hui ne bénéficie pas seulement aux femmes. Les quotas concernent toutes les catégories de la société, par exemple les personnes vivant avec handicap, les orientations de genre. Elle se construit. Sans doute que cette parité profitera aux hommes demain quand ils seront minoritaires à certains postes ! C'est la parité que je défends, celle du genre et de l'être humain tout simplement. Beaucoup de choses ont été accomplies à ce sujet, même s'il reste encore du chemin à faire. La parité va bénéficier à tous car les femmes ne revendiquent jamais rien pour elles seules. Elles souhaitent une justice sociale. L'Afrique ne se développera pas aussi vite qu'elle le voudra tant qu'elle n'utilisera pas le potentiel des femmes. Il est prouvé qu'une femme qui a accès à l'éducation permet de réduire la mortalité infantile et maternelle ainsi que la pauvreté ou encore la violence faite aux femmes. L'éducation des femmes est donc fondamentale. L'accès à l'éducation pour tous est un levier incontournable pour le développement d'une société. C'est grâce à l'Afrique que la Francophonie va grandir notamment en termes de population. Et l'Afrique marche avec les pieds des femmes.

Plus d'informations sur Fatoumata Sidibé

<http://www.fatoumatasidibe.com>

Patrick Ndungu

ASSISTANCE

Une hausse des besoins humanitaires pour 2016

Pour le Bureau des Nations unies pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha), le nombre de personnes en besoin d'assistance humanitaire devrait passer, l'année prochaine, de 7 millions à 7,5 millions.

Dans son document sur l'aperçu des besoins humanitaires pour 2016 en RDC rendu public le 14 décembre, Ocha a rappelé que le pays traverse une crise complexe et prolongée aux proportions massives. Selon cette agence onusienne, des décennies de chocs succes-



Les déplacés dans un camp dans l'est de la RD Photo tiers

sifs ont intensifié les besoins humanitaires et la vulnérabilité, « augmentant progressivement la part de la population en proie à l'impact des violences et des conflits, des flambées d'épidémies, de la malnutrition aiguë persistante et de l'insécurité alimentaire ». Pour Ocha, en effet, bien que les besoins humanitaires se manifestent sur l'ensemble du territoire,

l'est de la RDC demeure la partie du pays la plus frappée par la crise, avec plus de 1,6 million de déplacés internes, fuyant principalement la violence et les conflits armés.

Dans son analyse de la situation, le bureau onusien a prévenu qu'à l'instar des précédentes périodes d'élections générales, la population s'apprête à traverser une année particulièrement agitée. Ainsi, a-t-il averti, le nombre de personnes en besoin d'assistance humanitaire devrait passer de 7 millions à 7,5 millions l'année prochaine.

Lucien Dianzenza

MONDIAL DES CLUBS

Mazembe, de l'ambition à l'amertume

L'exploit de 2010, lorsque le TP Mazembe atteignait la finale de la Coupe du monde des clubs contre l'Inter de Milan, n'a pas été réédité. Les joueurs de Patrice Carteron ne sont pas allés au-delà des l'ambition affichée du club, battu le 13 décembre à Osaka au Japon par Sanfrecce Hiroshima, le champion du Japon en huitième de finale de cette compétition. Les Corbeaux de l'ex-Katanga ont lourdement tombé par zéro but à trois.

L'entraîneur français Patrice Carteron a placé le gardien de but international ivoirien Sylvain Gbohouo, préféré à Robert Kidiaba. On a noté aussi la titularisation du Zambien Given Singuluma qui n'était plus titulaire depuis plusieurs mois. Et le défenseur international Joël Kimwaki a été le seul congolais dans le onze de départ des Corbeaux, qui a aligné le Ghanéen Yao Frimpong et Richard Kissi Boateng sur les flancs gauche et droit. La charnière centrale a été constituée par Kimwaki et le Malien Salif Coulibaly. Au milieu de terrain, il y a eu les Zambiens Nathan Sinkala et Given Singuluma, en compagnie du Malien



Vue du match perdu par Mazembe face à Sanfrecce Hiroshima du Japon

Bouba Diarra et de l'Ivoirien Roger Claver Assalé. La paire d'attaque s'est composée de Zambien Samatta et du Malien Traoré.

Si en première période Mazembe a montré de bonnes intentions dans le jeu en se procu-

rant même quelques occasions de but (dont un probable penalty qu'on aurait pu accorder après une faute d'un défenseur nippon sur Samatta), l'équipe a semblé accuser le coup, peut-être du froid qui règne à Osaka en ce début d'hiver. À la 44^e mi-

nute, Shiotani a échappé à la vigilance de la défense de Mazembe, avant de battre le gardien de but Sylvain Gbohouo. À la mi-temps, Mazembe était déjà menée au tableau d'affichage. Après la pause, Mazembe a repris son enthousiasme dans le

jeu, mais sans être offensivement inquiétant. Et sur un corner à la 56^e minute, c'est Shiba qui va battre le gardien Gbohouo pour la deuxième, l'Ivoirien passant une soirée cauchemardesque. Ce deuxième a littéralement grisé les Corbeaux qui ont encaissé le troisième but à la 66^e minute par Asano.

Le club japonais a bien négocié ce match contre le vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique, après avoir battu au premier tour Auckland City, champion d'Océanie et aussi remporté la finale de la J-League (championnat du Japon). Comme dirait quelqu'un, Hiroshima n'est pas tombé pour la deuxième fois devant le Katanga; en 1945 à la 2^e Guerre mondiale, c'était la bombe atomique fabriquée avec de l'uranium extraite dans l'ex-province riche de la RDC et larguée sur cette ville. Les Corbeaux katangais, pour leur part, joueront le mercredi contre le club mexicain de CF America pour la cinquième place. Il s'agira de sauver l'honneur non seulement du Katanga mais aussi de la RDC et même de l'Afrique.

Martin Engimo

HANDBALL-COUCPE DU MONDE AU DANEMARK

La RDC éliminée, Mwasesa émerge du lot

La RDC n'a pas réussi à relever son niveau de jeu à la 22^e édition de la Coupe du monde de handball dames qui se déroule au Danemark. La délégation congolaise dans ce pays scandinave est forte de vingt-trois personnes dont dix-huit athlètes.

Les dames Léopards handball se sont retrouvées dans un groupe C très relevé composé du Brésil (champion du monde en titre), de la France, de l'Allemagne, de l'Argentine et de la Corée du Sud. Considérées comme les petits poucets de groupe, elles ont perdu tous leurs matchs de poule. La RDC s'est inclinée face à l'Argentine le 7 décembre à l'ouverture par 15 buts contre 23, avant de courber l'échine face au Brésil par 11 buts à 26 et du succomber face à la Corée du Sud par 17 buts à 35. Contre la France, les coéquipières de Christiane Mwasesa ont perdu par 29 buts à 16. Et face à l'Allemagne, l'équipe RD-congolaise a une fois de plus broyé du noir par 19 buts à 37.

Au milieu de cette déconfiture congolaise, l'on peut toutefois souligner la prestation remarquable de la meilleure joueuse



Christiane Mwasesa a remporté le trophée Adidas de meilleure joueuse à trois reprises en match de poule (photo <http://www.ihf.info>)

RD-congolaise Christiane Mwasesa. Ayant pratiquement la moitié des 38 réalisations de son équipe à ce « Danemark 2015 », elle a été désignée meilleure joueuse du match prix offert par la marque Adidas contre la Corée du Sud et la France. Elle s'était déjà vu décerner

cette palme contre l'Argentine. La RDC devrait affronter, le 13 décembre, le Kazakhstan en match de classement de la 21^e à la 24^e place et va disputer la Coupe du président. Rappelons que les Léopards dames handball avaient été éliminées au premier tour à la Coupe du

monde de Handball organisée en 2013 en Serbie. Notons qu'en cette édition 2015 du Mondial dames de handball, l'Afrique a été représentée par l'Angola, la Tunisie et bien entendu la RDC. La Tunisie (dans le groupe A avec le Danemark pays hôte, le Monténégro, la

Hongrie, le Japon et la Serbie) et la RDC quittent la compétition dès le premier tour, tandis que l'Angola (dans le groupe B avec le Cuba, la Suède, les Pays-Bas, la Pologne et la Chine) a passé le cap de huitième de finale.

M.E.

KOUILOU

Inauguration officielle en janvier 2016 de la société Cimaf

L'information a été donnée par Isidore Mvouba, ministre d'Etat, ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé à l'occasion d'une visite qu'il a effectuée samedi 12 décembre dans les installations de la Cimenterie d'Afrique (Cimaf) située à Hinda au Kouilou.

Appréciant la qualité et la durée des travaux d'implantation de la Cimaf, le ministre Mvouba a expliqué que 20 mois seulement après la pose de la première pierre de construction de l'usine le 23 mars 2014 dernier par le président de la République, les responsables de cette société ont su respecter les délais d'exécution des travaux, conformément à un engagement pris par ces derniers devant le chef de l'Etat.

« En ma qualité de ministre de la gestion de la normalisation et de la gestion de la qualité des entreprises, les travaux de cette usine sont finis, il ne reste que quelques retouches de finitions pour que celle-ci soit officiellement inaugurée en janvier prochain par le président de la République Denis Sassou N'guesso. Le premier sac de ciment de la Cimaf a été produit depuis le 23 novembre 2015. Ainsi, j'ai été impressionné par le cahier de la gestion et de la qualité du ciment produit par cette société basée sur le respect des normes internationales de ce produit en



Le ministre et les autorités de la Cimaf pendant la visite de l'usine

vue d'une utilisation de tous les travaux y relatifs », a-t-il indiqué.

En effet, le ministre a, à l'issue de cette visite, souligné l'importance des investisseurs privés dans le

développement de l'économie nationale du Congo. « Les choses se sont déroulées le plus rapidement possible, ainsi à l'image de la Cimaf qui produira près de 500 mille tonnes de ciment l'an-

née prochaine avec possibilité d'atteindre un million de tonnes avec l'installation de sa deuxième chaîne, d'autres investisseurs privés étrangers pourront être attirés pour s'implanter au

Congo », a-t-il renchéri.

En outre, l'orateur a déploré le comportement véreux de certains importateurs du ciment, que selon lui pratiquent une concurrence déloyale en vendant ce produit à des prix non conventionnels. « Il s'agit pour le gouvernement de protéger la production nationale en prenant les mesures nécessaires susceptibles de faciliter le climat des affaires en évitant par exemple le harcèlement fiscal injustifié dont la Cimaf était l'objet dernièrement », a-t-il conclu.

S'exprimant à cette occasion, Walid Rhannou et Omar Mehdioui respectivement directeur général et directeur technique de la Cimaf ont apprécié l'ensemble des autorités gouvernementales qui ne ménagent aucun effort en vue de l'implantation de leur société en République du Congo.

La Cimaf est une société marocaine présente dans près de six pays africains. Au Congo, elle est basée à Hinda au Kouilou, à une trentaine de kilomètres de Pointe-Noire. Cette société entend expédier sa production à travers d'autres pays. En plus du ciment, elle fabrique ses propres sacs d'emballage. Cimaf emploie quelques étrangers avec plusieurs nationaux dont certains ont été formés au Maroc.

Séverin Ibara

Le Samu social met la danse Zumba au profit des plus démunis

Les jeunes et enfants de la rue de Pointe-Noire vont bénéficier des bienfaits de la danse Zumba, lors d'une master class qui sera organisée le 19 décembre à la direction du Samu social. L'annonce a été faite par Thomas Gaboriau, directeur de Samu social dans cette ville et Anicée Vallance, instructeur Zumba, lors d'une conférence de presse tenue la semaine dernière.

« Bien dans son corps, bien dans sa tête, laissez la musique vous emporter, amusez-vous, gardez la forme », tel est le message choisi pour cette master class. Organisée en faveur des enfants démunis faisant partie des structures du Réiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture) à Pointe-Noire, cette master class œuvre pour la fête de Noël des jeunes et enfants de la rue. Elle vise à récolter des dons, en effet, des livres, des vêtements et des jouets pour cette catégorie d'enfants.

En réalité, cette fête est la période la plus féerique de l'année pour chaque enfant, c'est dans ce sens qu'Anicée Vallance et le Samu social ont eu la pieuse pensée d'organiser cette activité afin de permettre à ses enfants de vivre un moment de



Photo du présidium, crédit photo «ADIAC»

bonheur, qui sera à jamais gravé dans leur mémoire.

Ce samedi 19 décembre, l'ambiance sera assez folle à la direction du Samu social, les enfants vont danser au rythme de la Zumba, crier et siffler entre chaque morceau de musique qui leur sera proposé. Et les organisateurs seront sans doute débordés d'énergie. Au cours de cette conférence de presse qui

a notamment connu la présence de Régis Samba, chargé à la communication du Samu social, les organisateurs ont laissé entendre, que la Zumba s'adressait à tout le monde notamment aux enfants, aux adultes et aux personnes âgées. Et elle s'adapte facilement à tous les niveaux de condition physique. Sa pratique permet de brûler des calories dans une ambiance conviviale

et serait donc un bon outil pour la perte et le maintien de poids. Dans son intervention, Thomas Gaboriau, a rappelé l'importance capitale de cette activité physique avant de remercier, Anicée Vallance, pour avoir organisé cette master class au profit des jeunes et enfants de la rue. Notons que la Zumba est une danse originaire de Colombie qui mélange la sensualité de

plusieurs danses latines telles que, la salsa, le merengue, le flamenco, le reggaeton avec des mouvements de fitness. Très en vogue aux Etats-Unis et au Canada, la Zumba vient de débarquer au Congo à travers cette master class et compte désormais quelques adeptes, parmi lesquels, les jeunes et enfants de la rue de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

TAEKWONDO/PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION

« La rédemption du sport passe par les enfants »

C'est ce qu'a déclaré Stanislas Mbys qui dirige la Fédération congolaise de taekwondo (Fecotae) lors d'une séance d'entraînement dédiée aux jeunes (filles et garçons) de 3 à 11 ans le week-end dernier à Brazzaville.

Cinquante enfants venus de tous les clubs de la ville capitale étaient sur le tatami, dans la matinée du 12 décembre. La pluie qui s'est abattue sur Brazzaville n'a freiné ni les responsables de la fédération ni les enfants déterminés à renouer avec le Taekwondo après la trêve observée depuis la période des Jeux africains. Ces jeunes ont passé en revue les mouvements de base, quelques exercices techniques portant sur les frappes ciblées, les poomsés, les techniques de self-défense, les combats, sous les regards admirateurs de leurs parents les ayant accompagnés. « Voir ces enfants faire de telles démonstrations avec brio nous fait énormément plaisir », a déclaré Rock Alain Ngoma Moukengu dont



Photo de famille entre enfants, parents et responsables de la Fecotae crédit photo Adiac

l'enfant figurait parmi les participants.

Quant aux athlètes eux-mêmes, si petits soient-ils, n'ont pas manqué à dire. « Nous sommes contents de nous retrouver avec les autres, de faire ces techniques pour ne pas les oublier. (...) Nous rêvons de devenir de grands pratiquants de Taekwondo », a expliqué Dieu-

donné Kinzenze.

Le président de la Fecotae, Stanislas Mbys, a, pour sa part, exhorté les enfants à plus de travail en leur inculquant les valeurs de paix, d'unité, du respect notamment des symboles du pays dont le drapeau qu'ils sont appelés à défendre demain pour ceux qui, bien sûr, feront carrière en équipe nationale, l'espoir étant per-

mis. « L'avenir du sport dans ce pays, c'est vous chers enfants », a-t-il déclaré en substance. Le message tellement bien passé si bien que les enfants n'ont cessé de répéter en chœur la fameuse formule : « Dans l'unité, le pays d'abord ».

Stanislas Mbys a, par ailleurs, remis à chaque athlète un diplôme de participation. Au

fond, les enfants ne sont pas venus les mains vides. Ils ont mis à la disposition du président de la Fecotae un tableau sur lequel on pouvait observer la carte du Congo. Les cinquante enfants, ayant pris part à cette séance d'entraînement assez spéciale, ainsi que leurs parents, ont souhaité que cette initiative soit pérenne.

Rominique Nerplat Makaya

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE HANDBALL

Des sanctions seront bientôt prononcées...

Le Conseil fédéral recommande au bureau exécutif de la Fédération congolaise de handball (Fecohand) de suspendre les premier et deuxième vice-présidents (Osée Serge Ibata et Jean Malanda) ainsi que les deux membres pour avoir pris part à la session du conseil fédéral illégalement convoquée par le secrétaire général, Victor Itoua-Kéita, le 6 décembre dernier, lui-même sanctionné des jours avant pour insubordination.

Les conseillers fédéraux ont suspendu, l'épée de Damoclès sur les têtes de quelques responsables de la Fecohand qui, selon eux, font fausse route. Les recommandations qu'ils ont formulées lors de la session ordinaire du Conseil, tenue le 12 décembre dernier à Brazzaville, ne sont donc pas de nature à caresser. « (...) Le premier vice-président et le secrétaire général de la Fédération doivent mettre à la disposition du Commissariat aux comptes tous les dossiers jugés utiles. Vu l'esprit partisan du premier et du deuxième commissaire aux comptes (Maurice Mouyoki, Daniel Moutouakoula), le Conseil décide de leur sus-



Les conseillers fédéraux acclamant la prise des recommandations crédit photos Adiac

pension de toutes les activités de la Fecohand jusqu'à la prochaine session », a déclaré le représentant de la ligue de la Sangha, Epton Bissiko, donnant lecture des recommandations dudit Conseil. Il reviendra donc au bureau exécutif de la Fédération de prendre une note, devant transformer ces recommandations en sanctions, les prochains jours.

A dire vrai...

Le 6 décembre dernier, les 2/3 des conseillers fédéraux avaient suspendu le président

de la Fecohand, Henri Joseph Parra, pour mauvaise gestion. « (...) Ce Conseil fédéral est illégal parce que convoqué en lieu et place du président de la fédération, lequel secrétaire est, d'ailleurs, sous le coup d'une sanction. Aussi, ce même conseil a-t-il été dirigé par le président d'une ligue départementale. Ce qui est contraire aux textes... », a riposté le président de la Fecohand qui n'a pas reconnu la légalité du conseil l'ayant sanctionné.

Le 12 décembre, s'est finalement tenu le Conseil fédéral « convoqué de façon statutaire par son président », a souligné Henri Joseph Parra. 22 conseillers venus des départements de Pointe-Noire, du Niari, de la Lékoumou, du Pool, des Plateaux, de la Cuvette-Ouest et de la Sangha y avaient pris part. Le ministère des Sports et de l'éducation physique, ainsi que l'Inspection générale des Sports étaient également représentés. C'est donc devant témoins que le Conseil a recommandé au bu-

reau fédéral de sanctionner les responsables précités.

Il n'y avait pas que les sanctions

Le Conseil fédéral a, par ailleurs, planché sur les compétitions internationales auxquelles prendront part les Diables rouges (hommes et dames) tout comme les clubs. Ainsi, en janvier 2016, la CAN seniors (hommes) en Egypte, dont le trophée portera le nom du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso; en octobre de la même année, se disputera la Coupe des clubs champions et en décembre, la Coupe d'Afrique des dames dédiée à l'ancienne première dame du Gabon, fille du président congolais, Edith Lucie Bongo Ondimba. La coupe des vainqueurs des coupes est également inscrite dans l'agenda de la Fecohand. « Nous avons du travail », a reconnu le président de la Fecohand, Henri Joseph Parra. Seulement pour les sanctions, les responsables concernés ne resteront assurément pas bras croisés, sans mot dire. Leurs réactions pourraient s'en suivre.

R.N.M.